

aprestoe

vzw
asbl

Rapport Annuel 2021



Introduction

Une nouvelle année signifie également un nouveau rapport annuel, et nous pouvons en conclure que 2021 a été une année bien remplie pour Aprèstoe.

Malheureusement, la crise sanitaire due au Covid-19 n'a pas disparu du devant de la scène. Nous avons continué à ajuster notre fonctionnement à cette réalité et avons travaillé au mieux malgré ce défi, surtout, sans que cela n'a trop de conséquences sur la qualité des accompagnements que nous proposons.

Comme depuis plusieurs années, le nombre d'accompagnement n'a de cesse d'augmenter. Un certain nombre de ceux-ci se clôturent (de façon volontaire ou non) et cela permet aussi ainsi d'assurer une disponibilité face aux nouvelles demandes pour lesquelles le temps d'attente ne sera pas trop long.

En 2021, Aprèstoe a une belle opportunité de s'engager activement dans un nouveau projet novateur nommé le Projet Philanthropie. Dans ce contexte de crise sanitaire, des moyens supplémentaires ont été déployés par la Commission Communautaire Commune pour faire face au besoin d'accueil, pendant et après la crise. Grâce au « Plan de relance », Aprèstoe a eu la chance d'installer une occupation temporaire, avec de bonnes collaborations, dans un bâtiment mis à disposition par le Logement Bruxellois, en attendant une rénovation complète de celui-ci. Aprèstoe dispose ainsi de 9 appartements 2 chambres rénovés et gérés par la FEBUL (Fédération Bruxelloise Unie pour le Logement). Vous trouverez dans ce rapport annuel des informations plus détaillées et des chiffres sur ce projet.

Comme chaque année, un certain nombre de textes se trouvent également à la fin de ce rapport.

Nous avons choisi d'exposer certaines des difficultés et des défis que nous avons rencontrés tout au long de cette année et au cours de nos accompagnements, ainsi que les solutions que nous avons trouvées. Un certain nombre de textes y sont consacrés à la fin de ce rapport. Plus précisément, il s'agit du travail d'accompagnement en binôme pour certains de nos accompagnements pour lesquels la charge de travail est énorme, en lien avec les personnes ayant une déficience physique, mentale ou bien ayant des problèmes de santé mentale, etc. Ensuite, un second texte met en lumière le travail que nous faisons avec les enfants, dans le cadre du soutien à la parentalité que nous proposons. Comme déjà mentionné à plusieurs reprises depuis la création d'Aprèstoe, l'accompagnement spécifique des enfants n'est pas pris en compte par l'ordonnance et l'arrêté d'application. C'est une volonté d'Aprèstoe que de donner une place aux enfants dans nos accompagnements et, ce malgré la forte charge de travail, d'arriver à dégager ce temps pour les accompagner au mieux. Le travail en binôme, ainsi que les fonds supplémentaires du Fonds social Maribel, peuvent donc être des solutions pour continuer d'assurer cette spécificité au sein de nos accompagnements.

Aprèstoe a reçu cette année la visite d'une personnalité politique. La Ministre Fédérale Tinne Vanderstraeten est venue remettre un chèque d'une valeur de 5000€. En tant que Marraine du navire « Groenewind », le groupe DEME et Otary

lui ont permis de choisir une association caritative pour faire don de ce chèque et Aprèstoe a été choisi. Avec ce don, nous avons pu offrir un cadeau de Noël à nos bénéficiaires et Saint Nicolas a pu passer dans tous les foyers, pour les enfants.

Il ne me reste plus qu'à terminer avec un mot de remerciement pour toute l'équipe d'Aprèstoe. C'est grâce à l'enthousiaste de collègues qualifiées, dans une équipe avec un fonctionnement collégial, qu'Aprèstoe continue de se développer depuis des années et continue de proposer ses accompagnements intégraux et qualitatifs.

Sarah Vanempten

Directrice ASBL Aprèstoe

1 Table de matières

| | |
|--|----------|
| INTRODUCTION | 1 |
| 1 TABLE DE MATIÈRES | 3 |
| 2 HISTORIQUE | 5 |
| 3 MISSIONS | 5 |
| 4 QUELLES FAMILLES ? | 5 |
| 5 MÉTHODIQUES | 6 |
| 5.1 ACCOMPAGNEMENT INTÉGRAL SUR MESURE | 6 |
| 5.2 SOUTIEN À LA PARENTALITÉ | 7 |
| 6 PROJET PHILANTHROPIE | 7 |
| 7 CHIFFRES 2021 | 9 |
| 7.1 CHIFFRES APRËSTOE..... | 9 |
| 7.1.1 Général..... | 9 |
| 7.1.1.1 Composition de ménage..... | 10 |
| 7.1.1.2 Intensité des suivis | 11 |
| 7.1.2 Chiffres adultes..... | 12 |
| 7.1.2.1 Age..... | 12 |
| 7.1.2.2 Nationalité et Origine | 13 |
| 7.1.2.3 Etat Civil..... | 14 |
| 7.1.2.4 Domicile..... | 15 |
| 7.1.2.5 Revenus | 16 |
| 7.1.2.6 Dettes | 17 |
| 7.1.2.7 Occupation | 18 |
| 7.1.2.8 Psychiatrie | 19 |
| 7.1.2.9 Type de logement..... | 20 |
| 7.1.2.10 Origine de la demande | 21 |
| 7.1.2.11 Domaines du suivi | 22 |
| 7.1.3 Chiffres enfants | 24 |
| 7.1.3.1 Age..... | 25 |
| 7.1.3.2 Sexe | 26 |
| 7.1.3.3 Nationalité..... | 26 |
| 7.1.3.4 Langue | 27 |
| 7.1.3.5 Occupation | 28 |
| 7.1.3.6 Activités | 29 |
| 7.2 CHIFFRES PROJET PHILANTHROPIE..... | 30 |
| 7.2.1 Général..... | 30 |
| 7.2.1.1 Composition de ménage..... | 30 |
| 7.2.1.2 Intensité des suivis | 31 |
| 7.2.2 Chiffres Adultes | 32 |
| 7.2.2.1 Age..... | 32 |
| 7.2.2.2 Nationalité et Origine | 32 |
| 7.2.2.3 Etat Civil..... | 33 |
| 7.2.2.4 Revenus | 33 |
| 7.2.2.5 Dettes | 34 |
| 7.2.2.6 Occupation | 35 |
| 7.2.2.7 Origine de la demande | 35 |
| 7.2.2.8 Domaines du suivi | 36 |
| 7.2.3 Chiffres enfants | 37 |
| 7.2.3.1 Age..... | 37 |
| 7.2.3.2 Sexe | 38 |

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 7.2.3.3 | Nationalité..... | 38 |
| 7.2.3.4 | Langue | 39 |
| 7.2.3.5 | Occupation | 39 |
| 7.2.3.6 | Activités | 40 |
| 8 | LA NÉCESSITÉ DU TRAVAIL EN BINÔME..... | 41 |
| 9 | DONNER UNE PLACE AUX ENFANTS DANS NOTRE ACCOMPAGNEMENT | 44 |
| 10 | ADHÉSIONS..... | 48 |
| 11 | ADMINISTRATION, COLLABORATEURS, FORMATION ET SPONSORS | 48 |
| 12 | RÉSEAU | 51 |

2 Historique

L'ASBL Aprèstoe a été fondée en juin 2014 par deux maisons d'accueil du secteur de l'aide aux personnes sans-abri : Porte Ouverte et Talita. Fortes d'une expérience de plusieurs années, ces deux institutions offrent un hébergement et un accompagnement psycho-social aux femmes et aux enfants en difficulté.

La création d'Aprèstoe est née du constat que certaines femmes, avec ou sans enfants, après un séjour en maison d'accueil, frappent à nouveau à la porte pour toutes sortes de questions ou ont besoin d'une guidance à domicile, ou éventuellement d'un soutien à la parentalité. Les maisons d'accueil, par manque de temps, n'arrivent pas à répondre de manière adéquate à leurs demandes, lié à la charge de travail.

En tant que service de guidance à domicile, le cadre d'Aprèstoe permet de créer l'espace et de prendre le temps de soutenir les familles vulnérables de manière structurelle et à long terme.

3 Missions

Aprèstoe aborde les problèmes psychosociaux, relationnels, administratifs, financiers et matériels des femmes seules, des parents et des enfants.

Aprèstoe est synonyme d'un accompagnement familial intégral et sur mesure, qui met l'accent sur le renforcement de l'autonomie et de la résilience et sur le maintien du logement.

L'accompagnement d'Aprèstoe est basé sur une relation de confiance. Ce lien est créé avec le temps, l'attention et la confiance mutuelle, ainsi que par l'accompagnement de la femme dans tous les domaines de vie, dans lesquels se situent ses problèmes et ceux de ses enfants. Cet accompagnement tient toujours compte de leur environnement proche et sociétal.

La priorité de l'accompagnement est de renforcer le réseau social autour de la famille ou la personne. Nous créons notamment un lien avec les services de santé et de soutien à la parentalité.

Aprèstoe soutient la femme dans la gestion de son logement et souhaite faire en sorte qu'elle et ses enfants s'y sentent chez eux. Pour cela, il est essentiel de renforcer ou d'élargir leur réseau social existant dans leur environnement proche.

4 Quelles familles ?

Nous travaillons spécifiquement avec des femmes avec ou sans enfants. Souvent, il s'agit de personnes qui ont connu des problèmes relationnels ou qui ont été victimes de violences intrafamiliales (violences conjugales, enfants témoins de violences conjugales, enfants victimes de violences parentales).

Ce sont des familles très fragilisées, car elles ont vécu une période de grande précarité. Leur situation de sans-abrisme a engendré beaucoup de pression sur leur vie quotidienne (conflits, manque de réseau, perte de contacts,...). Il s'agit

généralement de familles monoparentales avec un revenu bas, un risque d'accumuler des dettes, qui ont moins de chances d'obtenir un logement adéquat, un travail, une activité parascolaire ou extrascolaire pour leurs enfants.

5 Méthodiques

Les demandes d'accompagnement sont formulées par les maisons d'accueil. Cette possibilité de guidance à domicile est préalablement discutée avec les personnes concernées durant leur hébergement. Si la personne reste intéressée, un entretien est fixé avec elle dans les bureaux d'Aprèstoe et en présence du référent social de la maison d'accueil. Cette rencontre nous permet de faire plus ample connaissance, d'échanger sur l'accompagnement social durant l'hébergement, ainsi que d'expliquer la guidance à domicile offerte par Aprèstoe. Par la suite, la situation administrative, le projet, les besoins, les possibilités et les difficultés (de la personne et/ou membres de la famille) sont abordés. A la suite de cet entretien, une visite à domicile est planifiée.

Au début du suivi, une convention d'accompagnement est signée entre les deux parties.

L'intensité de l'accompagnement évolue dans le temps. En commençant par un accompagnement très intensif (plusieurs contacts par semaine) vers intensif (1 contact par semaine) et finalement vers un suivi d'entretien (1 contact par mois).

En pratique, l'accompagnement se déroule de manière alternée entre une visite à domicile et un entretien dans nos bureaux, cela dépend aussi de la nature des démarches socio-administratives. Cette technique est établie dans le but de responsabiliser les personnes à se déplacer vers un service, à s'engager à venir à temps ou à annuler le rendez-vous si nécessaire.

Nous maintenons un contact régulier avec les maisons d'accueils ; Porte Ouverte et Talita. Nous essayons d'entrer en relation avec les résidentes de ces 2 établissements en allant à leur rencontre durant leur séjour en maison d'accueil. Ainsi, nous participons régulièrement aux repas et/ou organisons des espaces paroles.

5.1 Accompagnement intégral sur mesure

Aprèstoe tient, tout d'abord, à être à l'écoute de la personne et à offrir un soutien moral aux femmes qui sont souvent encore très fragiles et qui ont une faible estime d'elles-mêmes. Nous cherchons ensemble des réponses à leurs questions et besoins, tout en respectant le rythme de vie de la personne. Le but est de renforcer leur autonomie et leurs compétences. Nous nous soucions également du bien-être général de la personne et de chaque membre de sa famille, en visant un épanouissement dans leur logement et dans leur environnement.

Aprèstoe représente le premier point de contact pour les femmes et les enfants accompagnés. Souvent, ces personnes ont été fort isolées, ont vécu dans des conditions précaires et portent un sentiment de culpabilité. Cette vulnérabilité génère une difficulté à bien mener des tâches inhérentes à la vie quotidienne.

Notre soutien vise à leur redonner confiance dans leurs atouts personnels. Dans un premier temps, notre soutien compense l'absence de réseau mais nous veillons à créer progressivement un lien vers l'extérieur et vers d'autres services spécifiques à la situation.

Nous apportons une aide sur tous les domaines de vie au rythme de la personne.

5.2 Soutien à la parentalité

Nous souhaitons rester un espace accessible pour les mamans qui se posent des questions autour de l'éducation des enfants. Le soutien à la parentalité est une partie primordiale dans notre accompagnement. Nous tenons compte des difficultés, des souhaits et des besoins à travers un dialogue ouvert avec la maman, dans le but de trouver une réponse adaptée à ses propres questions.

Nous valorisons le réseau proche de la maman et les missions de chaque service impliqué. Nous proposons de faire la connaissance avec d'autres services présents dans le quartier, qui offrent une aide à la parentalité. Nous guidons les familles vers des services facilement accessibles, bon marchés, non-stigmatisant et ayant une sensibilité culturelle. Nous prenons contact avec la personne et nous l'accompagnons au premier entretien.

6 Projet Philanthropie

Dans le contexte de la crise sanitaire, des moyens supplémentaires ont été déployés par la Commission Communautaire Commune pour faire face aux besoins d'accueil pendant et après la crise. Des projets d'initiatives temporaires pouvaient leurs être soumis pour accueillir des personnes en difficulté.

Fin 2020, Aprèstoe a eu l'opportunité de visiter un immeuble via le Logement social bruxellois, situé au cœur des Marolles, pour y démarrer un projet, destiné aux femmes et aux enfants. Cet immeuble comprend 12 appartements de deux chambres dont 9 destinés à Aprèstoe. L'immeuble est mis à disposition pour une durée de 4 ans, dans l'attente d'une rénovation en profondeur.

En collaboration avec l'ASBL FEBUL (Fédération Bruxelloise Unie pour le Logement), nous avons soumis un projet aux services du 'Collège réuni' et notre projet a été approuvé. C'est ainsi qu'est né le Projet Philanthropie.

Aprèstoe a reçu des subsides supplémentaires pour le recrutement d'un travailleur social à temps plein pour l'accompagnement psychosocial et d'un travailleur enfant à temps partiel. Nous avons également reçu des subsides pour le travail de coordination du projet ainsi que pour l'engagement d'un homme à tout faire à temps partiel. En outre, des frais de fonctionnement ont été alloués ainsi qu'un budget pour l'achat de mobilier de base.

La FEBUL est responsable des travaux de rénovation, des aspects techniques et de tout ce qui concerne la location des appartements. Il s'agit d'une occupation temporaire et ce, pour une durée maximale de 4 ans.

Aprèstoe est responsable de l'accompagnement intensif des familles qui y vivent. Une grande attention est portée à la mise en ordre de la situation administrative, sociale et financière, au maintien de celles-ci et un travail intensif est mené visant à une solution de logement durable pour l'avenir.

Fin 2021, 7 appartements étaient déjà occupés. Pour début 2022, nous espérons finaliser les deux derniers appartements afin qu'ils puissent eux aussi être occupés.

Les chiffres détaillés relatifs au projet se trouvent au chapitre 7.2.

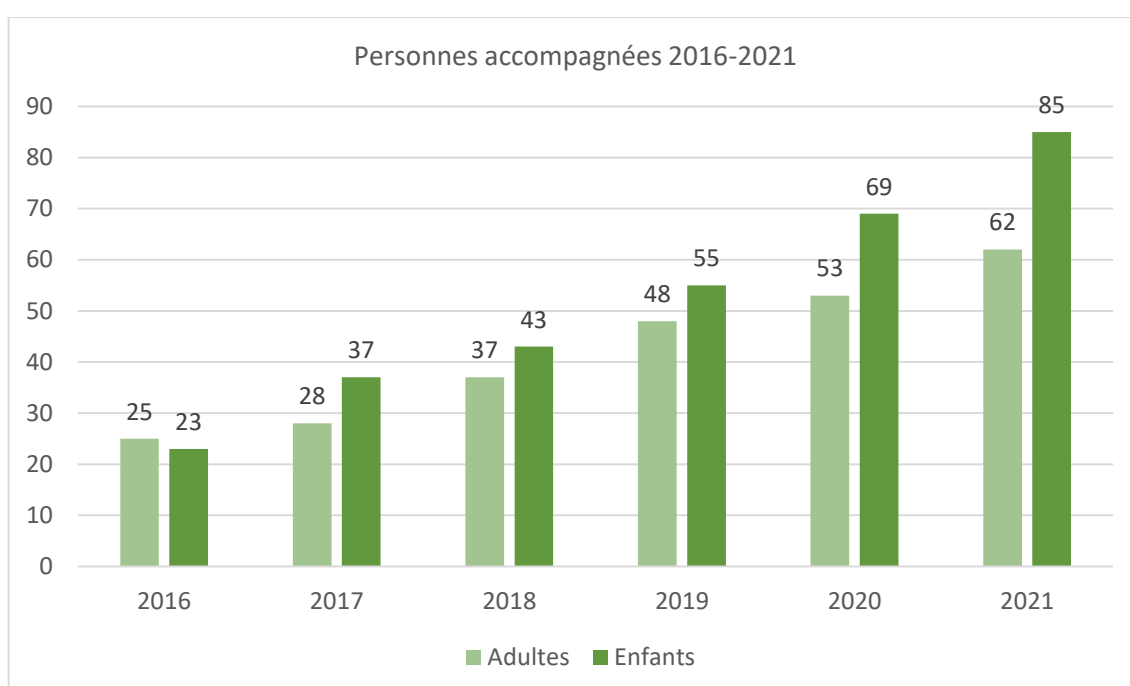
7 Chiffres 2021

7.1 Chiffres Aprèstoe

7.1.1 Général

En 2021, Aprèstoe a suivi 62 adultes et 85 enfants. Dans les tableaux ci-dessous sont représentés les personnes adultes ainsi que les enfants qui ont été accompagnés par notre service.

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---------|------|------|------|------|------|------|
| Adultes | 25 | 28 | 37 | 48 | 53 | 62 |
| Enfants | 23 | 37 | 43 | 55 | 69 | 85 |

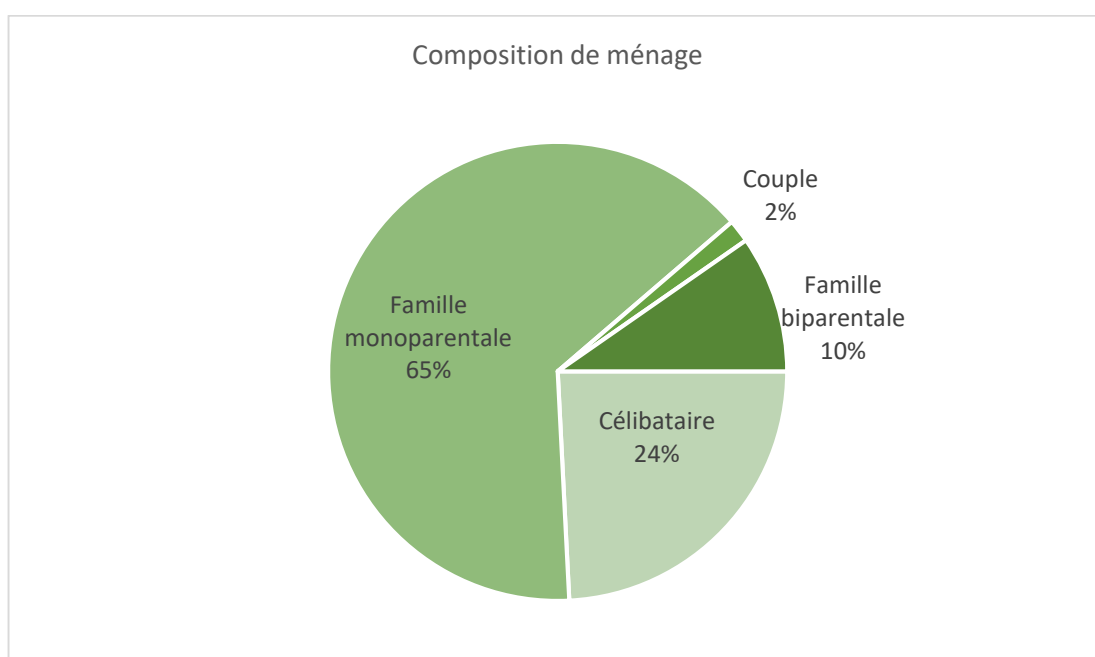


Le graphique ci-dessus nous montre qu'en 2021, des nouveaux suivis ont été entamés et 16 enfants se sont rajoutés dans les statistiques. Ceci est presque le double comparé à l'année passée. La croissance d'Aprèstoe, en tant que service, nous permet d'accepter un plus grand nombre de demandes. Nous avons accompagné 62 femmes et 85 enfants en 2021. Si nous comparons les chiffres de 2016 à 2021, il est clair qu'un accompagnement après un séjour en maison d'accueil reste encore toujours très important et utile pour une partie du public de notre secteur.

7.1.1.1 Composition de ménage

| | |
|----------------------------|----|
| Célibataire | 15 |
| Célibataire avec 1 enfant | 21 |
| Célibataire avec 2 enfants | 11 |
| Célibataire avec 3 enfants | 4 |
| Célibataire avec 4 enfants | 4 |
| Couple | 1 |
| Couple avec 1 enfant | 3 |
| Couple avec 2 enfants | 1 |
| Couple avec 4 enfants | 2 |

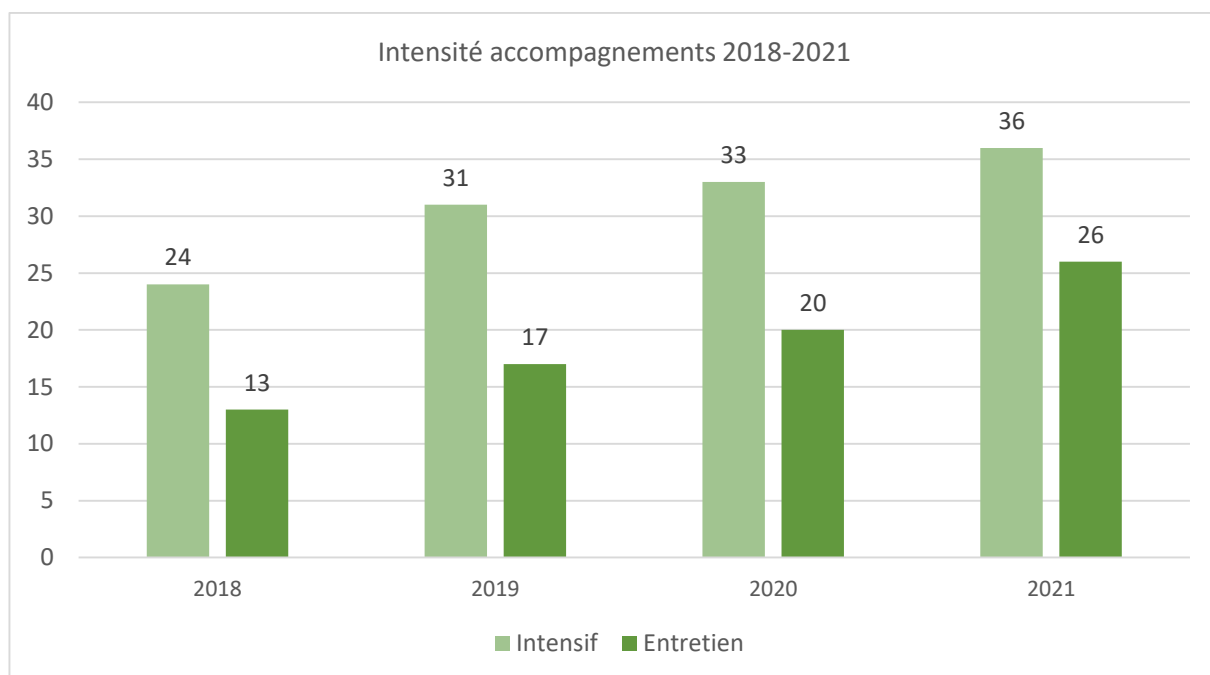
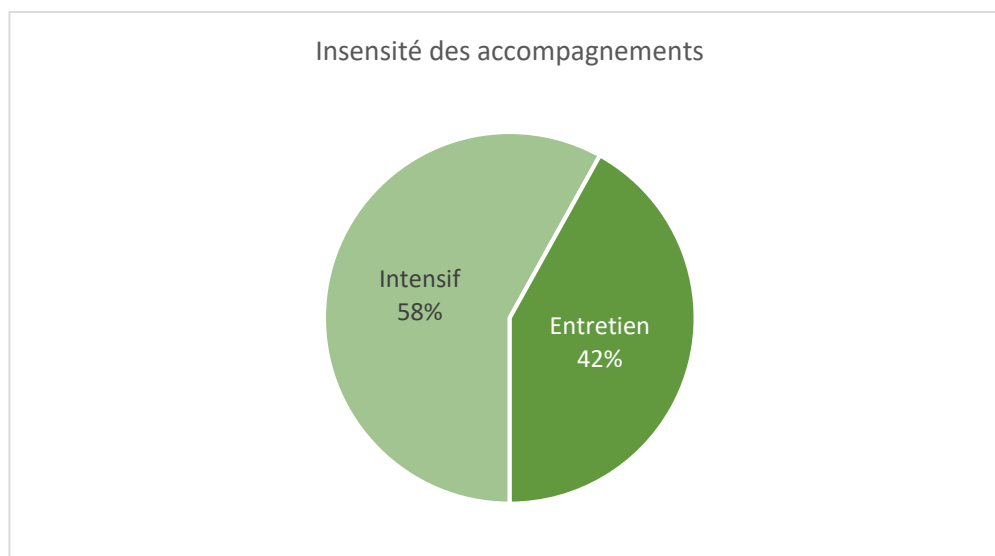
Note : Dans ce tableau, les compositions de ménage des bénéficiaires sont décrites selon leur nombre d'enfants, sans tenir compte si leurs enfants sont accompagnés ou non par Aprèstoe. Certains enfants sont déjà adultes et ont un dossier séparé.



La plus grande majorité de nos suivis est composée de familles monoparentales. Presque un quart est célibataire et n'a pas d'enfants. De plus en plus, les femmes reconstruisent leur vie avec une nouvelle personne, ce qui explique les familles biparentales et les couples. Depuis la création d'Aprèstoe, les mamans monoparentales et les femmes seules continuent à représenter la majorité de notre public.

7.1.1.2 Intensité des suivis

| | |
|-----------|----|
| Intensif | 36 |
| Entretien | 26 |



L'intensité de l'accompagnement détermine le type de suivi. « Intensif » signifie un suivi avec une fréquence (d'au moins) un contact par semaine, alors que l'accompagnement « d'entretien » représente un suivi avec une fréquence d'un contact par mois. Ce dernier type d'accompagnement concerne des femmes accompagnées depuis longtemps et qui ont déjà acquis leur autonomie ou renforcé celle-ci. Durant cet entretien mensuel, nous passons en revue les derniers événements, si elles ont des démarches pour lesquelles nous pouvons les aider, ou si nous pouvons donner un conseil ou une information, etc. Souvent, l'accompagnement, pour ces personnes, représente simplement un soutien dans leurs démarches. Par exemple, nous pouvons fixer un rendez-vous mensuel pour effectuer

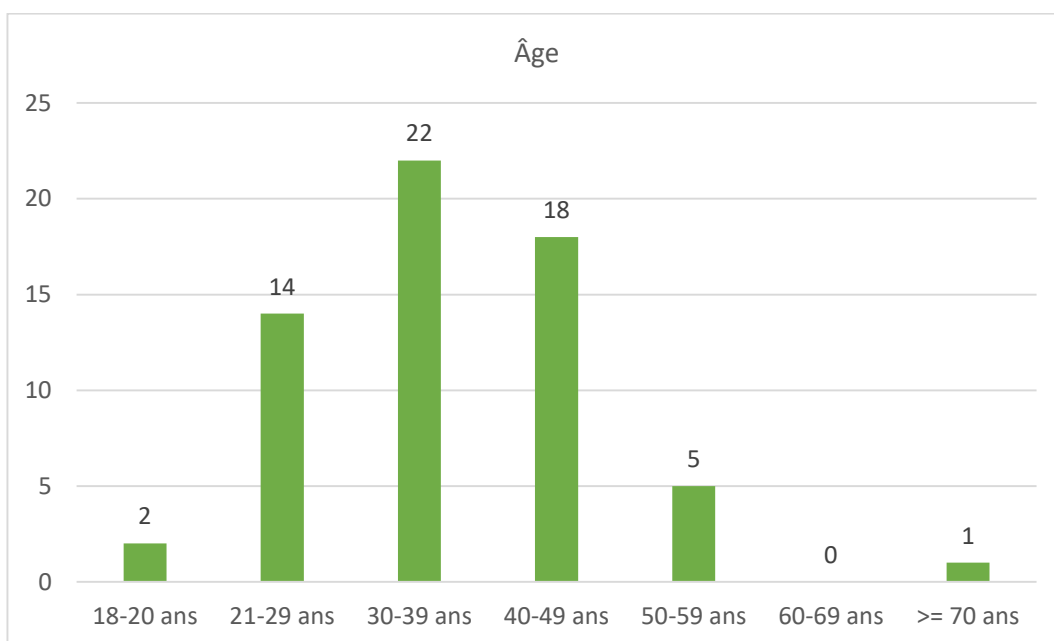
ensemble le paiement des factures, lire le courrier ou échanger sur l'état émotionnel de la personne.

La majorité des accompagnements (58%) sont intensifs, cela signifie au moins un contact hebdomadaire et souvent plus. Un nouvel accompagnement est presque toujours très intensif. Au fil du temps, ces contacts peuvent diminuer en fonction des besoins et des questions de la personne accompagnée.

7.1.2 Chiffres adultes

7.1.2.1 Age

| | |
|-----------|----|
| 18-20 ans | 2 |
| 21-29 ans | 14 |
| 30-39 ans | 22 |
| 40-49 ans | 18 |
| 50-59 ans | 5 |
| 60-69 ans | 0 |
| >= 70 ans | 1 |



La plupart des personnes accompagnées se trouve dans la catégorie d'âge de 30-39 ans. C'est une période de vie où les personnes souhaitent de réaliser un projet personnel et ont l'envie de concrétiser certains buts, tel que chercher un travail, former une famille ou vouloir se reconstruire après avoir quitté la maison d'accueil. Après ce séjour, elles sont souvent motivées pour écrire un nouveau chapitre dans leur vie. La deuxième plus grande catégorie se situe dans la tranche d'âge de 40 à 49 ans, à savoir 18 personnes. Un peu plus d'un cinquième des guidances sont des jeunes adultes.

7.1.2.2 Nationalité et Origine

| Nationalité | |
|----------------------------------|----|
| Autre | 36 |
| Belge | 26 |
| Origine | |
| Angola | 1 |
| Argentine | 1 |
| Belgique | 13 |
| Burundi | 1 |
| Cameroun | 1 |
| République Démocratique du Congo | 3 |
| Egypte | 1 |
| Guinée | 4 |
| Irak | 1 |
| Kosovo | 2 |
| Macédoine du Nord | 1 |
| Maroc | 19 |
| Nigéria | 1 |
| Pakistan | 1 |
| Rwanda | 4 |
| Sénégal | 6 |
| Somalie | 1 |
| Tunisie | 1 |



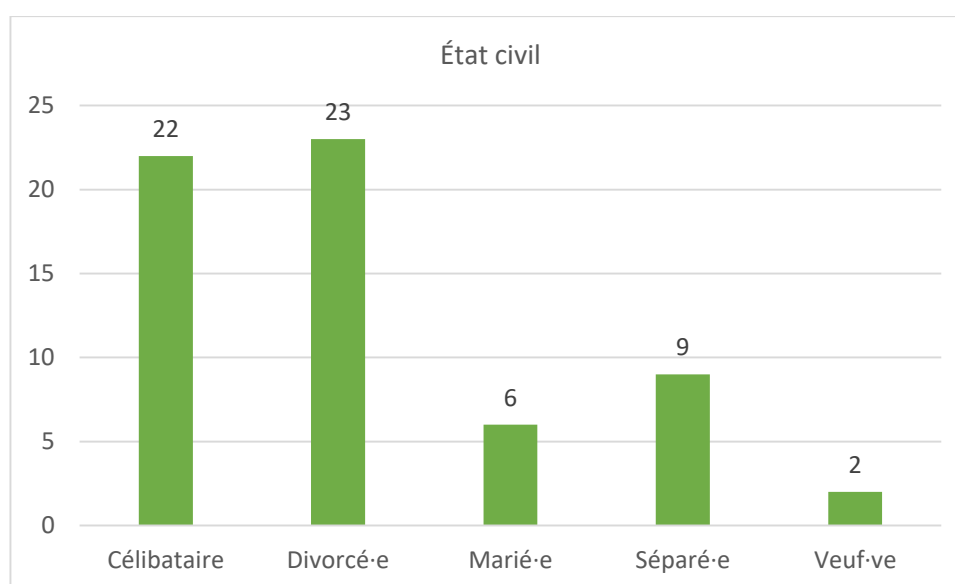
De ce graphique, il ressort cette année que 26 personnes ont la nationalité Belge et 36 personnes ont une autre nationalité.

En regardant les origines des personnes suivies, nous constatons que la plupart des personnes sont d'origine marocaine ou d'un autre pays africain.

Parmi les femmes que nous accompagnons, plusieurs sont venues en Belgique suite à un mariage. Dans la culture arabe, les mariages arrangés sont encore d'actualité. Malheureusement, il peut arriver que la personne choisie ne corresponde pas à l'idéal attendu. Par conséquent, les conflits dans le couple apparaissent marqués par la négligence, l'humiliation, l'emprisonnement et donc par la violence conjugale. La femme décide de quitter le domicile et trouve les coordonnées d'une maison d'accueil. Parfois, certaines femmes ont rencontré un Belge dans leur pays d'origine et ils se marient. Ensuite, le couple s'installe en Belgique, la relation se dégrade et la femme, étant totalement isolée de sa famille, cherche un refuge dans une maison d'accueil.

7.1.2.3 Etat Civil

| | |
|-------------|----|
| Célibataire | 22 |
| Divorcé-e | 23 |
| Marié-e | 6 |
| Séparé-e | 9 |
| Veuf-ve | 2 |

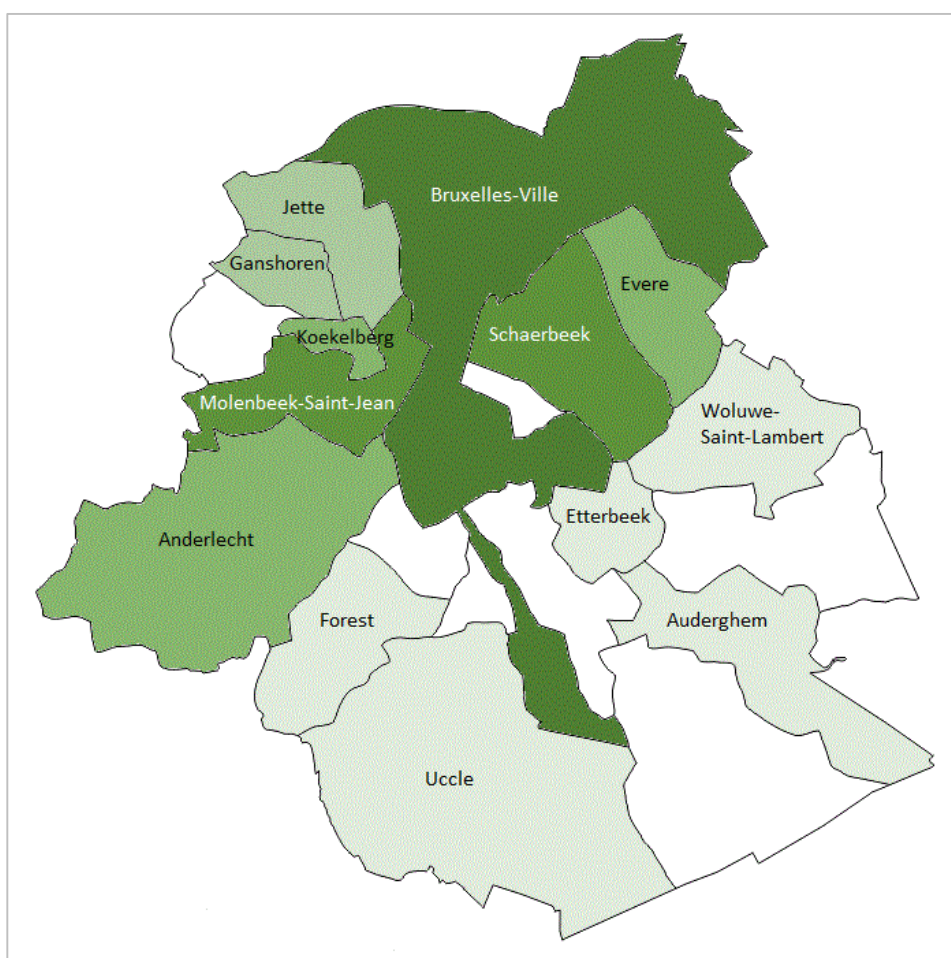


Le diagramme ci-dessus nous montre qu'un tiers des femmes suivies est célibataire et qu'un tiers est divorcé. L'une des premières démarches d'aide formulées par les femmes que nous soutenons consiste en l'introduction d'une demande de divorce. Nous la soutenons pendant cette procédure juridique et l'orientons vers les avocats compétents. Dans le pourcentage des femmes mariées, certaines sont en procédure de divorce. Ces procédures sont souvent déjà entamées par les maisons d'accueil.

Dans la plupart des situations, les femmes orientées vers notre service sont déjà séparées de fait ou divorcées. Il y a aussi 2 femmes qui sont veuves.

7.1.2.4 Domicile

| | | |
|----------------------|---|----|
| Bruxelles-Ville | | 19 |
| Bruxelles | 9 | |
| Laeken | 9 | |
| Neder-Over-Heembeek | 1 | |
| Molenbeek-Saint-Jean | | 13 |
| Schaerbeek | | 11 |
| Koekelberg | | 4 |
| Anderlecht | | 3 |
| Evere | | 3 |
| Ganshoren | | 2 |
| Jette | | 2 |
| Auderghem | | 1 |
| Etterbeek | | 1 |
| Forest | | 1 |
| Uccle | | 1 |
| Woluwe-Saint-Lambert | | 1 |

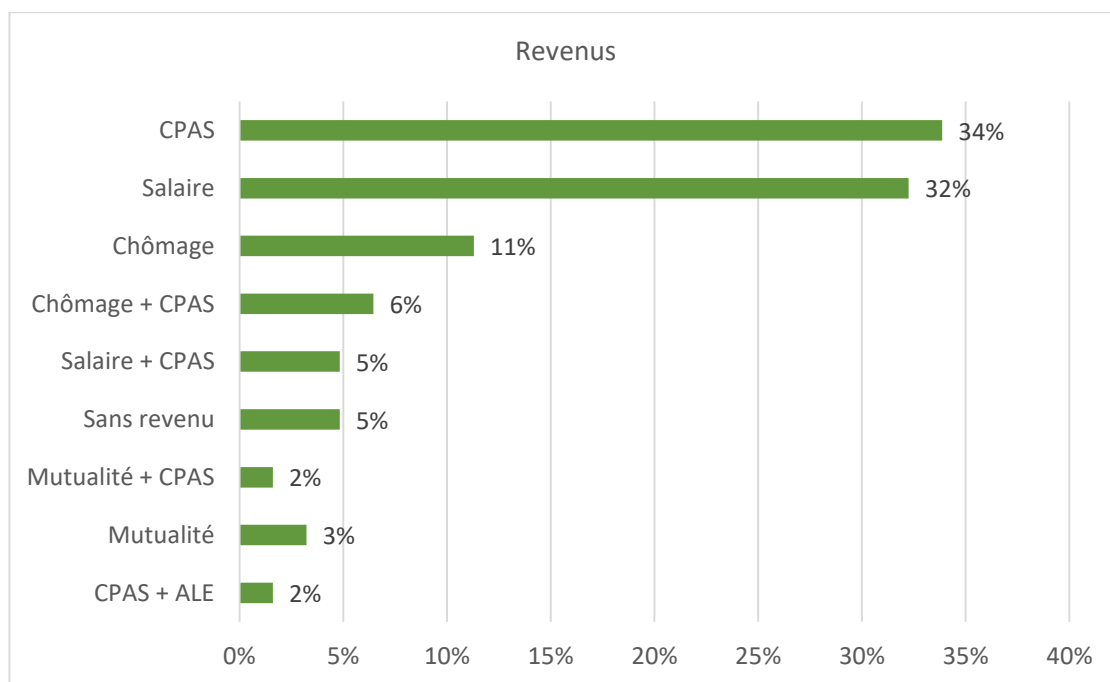


Après avoir travaillé sur tout le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Dans le tableau ci-dessus, nous pouvons voir qu'une majorité de femmes, après leur séjour en maison d'accueil, a trouvé un logement à Bruxelles, en ce compris Bruxelles-Ville, Laeken et Neder-Over-Heembeek ; ainsi qu'à Molenbeek-Saint-Jean et

Schaerbeek. Nous observons donc qu'une grande partie des logements se situent dans les communes situées au Nord de la région bruxelloise. Cela s'explique probablement par le marché immobilier locatif bruxellois : les loyers au sud de Bruxelles étant généralement plus élevés.

7.1.2.5 Revenus

| | |
|------------------|----|
| Chômage | 7 |
| Chômage + CPAS | 4 |
| CPAS | 21 |
| CPAS + ALE | 1 |
| Mutualité | 2 |
| Mutualité + CPAS | 1 |
| Salaire | 20 |
| Salaire + CPAS | 3 |
| Sans revenu | 3 |



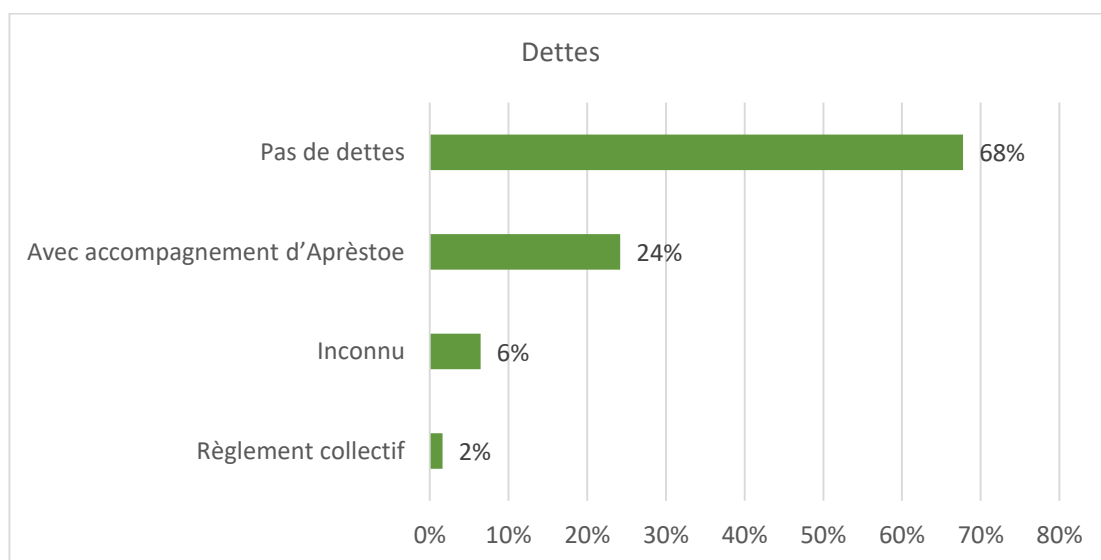
Nous constatons que les sources de revenus principales des personnes que nous accompagnons proviennent du CPAS (34%) ou d'un emploi (32%).

Pour un grand nombre de personnes accompagnées, trouver un emploi est un aspect important, mais parfois d'autres étapes doivent être franchies avant de chercher un emploi, une formation ou de reprendre des études.

De plus, un certain nombre de personnes ne sont pas encore prêtes, physiquement ou psychologiquement, à réintégrer le marché du travail au début de l'accompagnement, car elles viennent souvent de vivre un parcours très difficile.

7.1.2.6 Dettes

| | |
|-----------------------------------|----|
| Avec un accompagnement d'Aprèstoe | 15 |
| Inconnu | 4 |
| Pas de dettes | 42 |
| Règlement collectif | 1 |



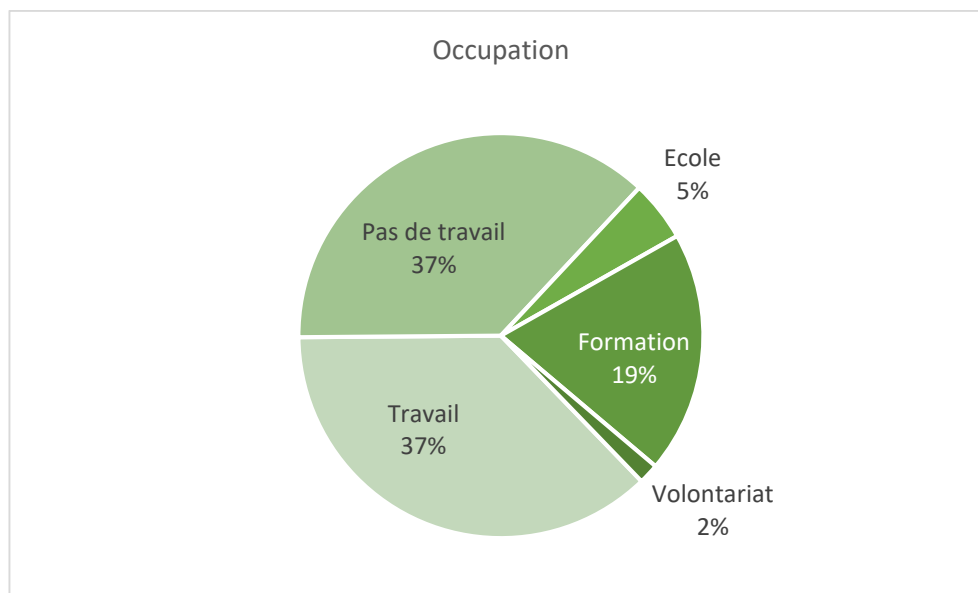
Nous observons, cette année encore, qu'une majorité des personnes suivies n'a pas contracté ou n'a plus de dette active.

15 femmes ont été accompagnées dans leurs démarches de règlement de dettes par notre service : en établissant un tour d'horizon de leurs revenus et des plans de paiement auprès des différents créanciers. Il arrive que la situation nécessite de faire appel à un médiateur de dettes (2%) ou à un administrateur de bien, toujours avec l'accord des personnes accompagnées.

Nous pouvons voir que 4 situations posent question quant à la présence de dettes. Cela peut être en partie expliqué par le constat que les dettes ont, dans de nombreuses situations, été contractées en couple, avec ou par leur conjoint ou mari. Ces dettes étant aux noms des deux ex-partenaires, les femmes sont donc également responsables du remboursement, parfois sans le savoir. En effet, il arrive que, une fois séparées, les femmes découvrent, au fur et à mesure, l'ampleur de leur endettement.

7.1.2.7 Occupation

| | |
|----------------|----|
| École | 3 |
| Formation | 12 |
| Pas de travail | 23 |
| Travail | 23 |
| Volontariat | 1 |



Ce graphique montre que 37% de nos personnes accompagnées sont actives sur le marché de l'emploi. De plus en plus, les bénéficiaires expriment l'importance d'avoir un travail. Le fait de travailler et d'être occupé leur permet d'éviter de trop réfléchir ou de se perdre dans leurs angoisses et traumatismes. Avoir un travail donne aussi du sens à la vie des personnes en guidance. Elles se sentent fières en travaillant et elles ont l'impression de faire quelque chose d'utile pendant leurs journées. Cela leur apporte également une certaine stabilité, ce qui est avantageux pour les enfants. Il y a une grande différence entre une maman qui reste à la maison toute la journée tout en étant préoccupée par des pensées négatives ou bien une maman qui travaille et qui se sent valorisée pendant sa journée. Ces deux situations ont des conséquences différentes sur la dynamique familiale.

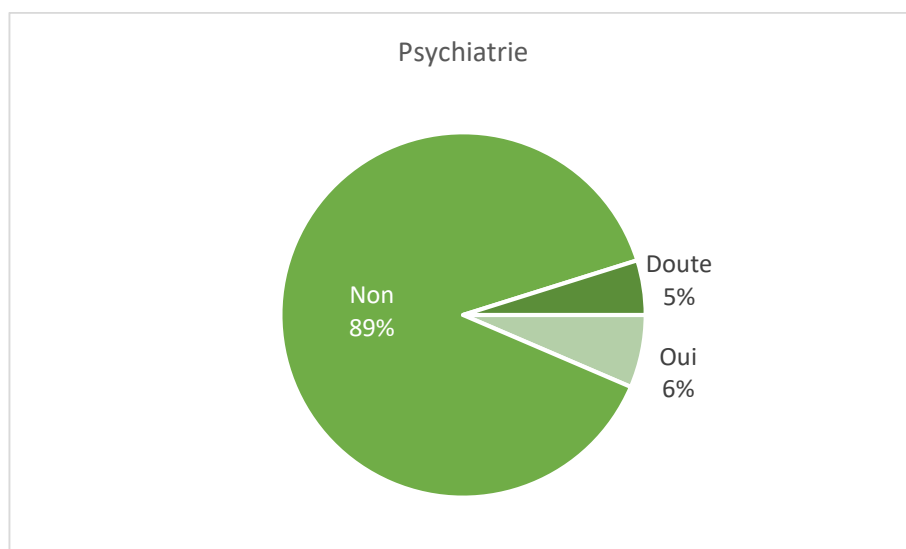
Ensuite, nous constatons que 37% des femmes n'ont pas de travail. La minorité est encore scolarisée, suit une formation ou travaille comme bénévole. Dans la plupart des cas, il s'agit des personnes qui aimeraient travailler mais qui n'ont jamais été scolarisées dans leur pays d'origine. Elles profitent de l'occasion pour terminer leur CESS ou pour suivre une formation qualifiante. Un autre exemple : les personnes qui sont arrivées en Belgique, qui ne maîtrisent ni le Français, ni le Néerlandais. Pour elles, il est intéressant de suivre des cours de langue. Ceci est, la plupart du temps, la première étape dans leur vie professionnelle. Pour tout ce qui est recherche de travail ou d'une formation, nous collaborons avec d'autres services comme HOB0, Groep Intro ou les services d'insertion socio-professionnelles des différents CPAS. Ces services sont spécialisés dans la recherche d'emploi et/ou de formation et ces collaborations nous permettent de construire un réseau autour de

la personne. Pour certaines personnes, le pas vers un travail ou une formation vient trop tôt. Ce n'est pas toujours évident de trouver l'équilibre entre travailler et être maman monoparentale. Les mamans sont dépendantes des horaires scolaires et ne sont souvent disponibles qu'entre 8h et 15h. La garderie qui coûte parfois cher, n'est pas toujours la meilleure solution non plus.

Comme mentionné précédemment, une observation que nous avons pu faire est que certaines mamans qui ont commencé à travailler à temps plein ont constaté qu'elles perdent plusieurs avantages comme le tarif social, la garderie gratuite, le statut BIM à la mutuelle et la contribution obligatoire aux impôts.

7.1.2.8 Psychiatrie

| | |
|-------|----|
| Oui | 4 |
| Non | 55 |
| Doute | 3 |



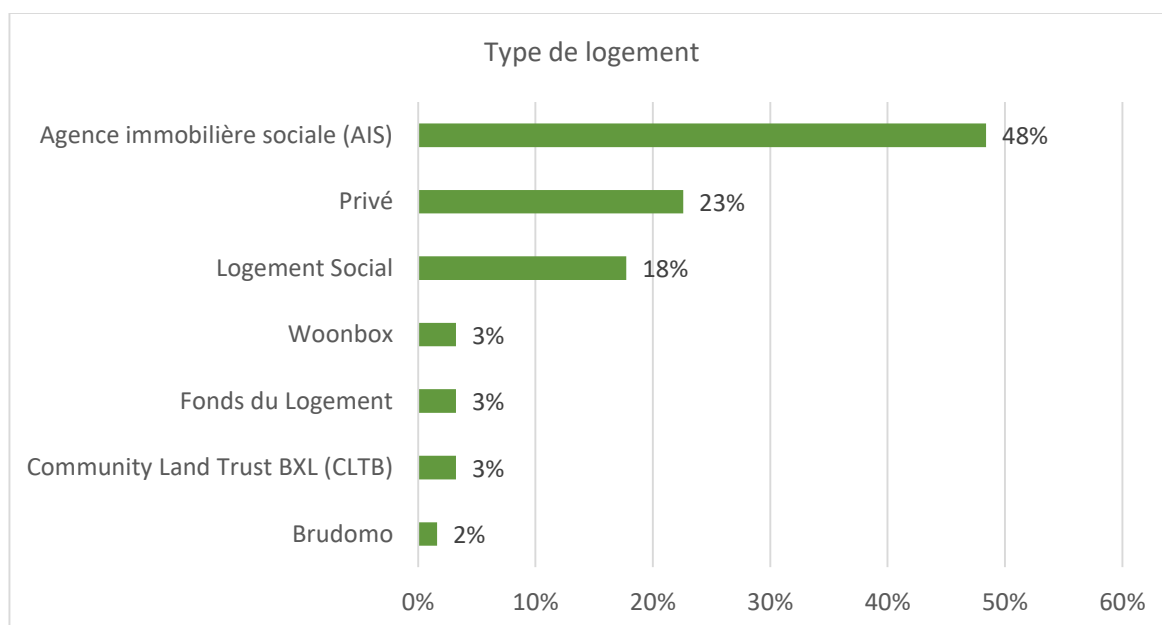
6% des personnes accompagnées présentent une difficulté de santé mentale. Dans ces cas, nous travaillons en proche collaboration avec les autres intervenants afin de garantir un suivi qui soit le plus soutenant possible.

La majorité de nos bénéficiaires (89%), n'a pas de suivi psychiatrique. Cela ne veut pas dire qu'ils ne vont jamais consulter un psychologue. Pour certaines personnes, le fait d'aller chez un psychologue reste un obstacle majeur. Parfois, nous les aidons à s'ouvrir et à parler de certains traumatismes, afin qu'elles puissent prendre conscience qu'un suivi psychologique pourrait être avantageux pour elles et le bien-être de leurs enfants. Nous utilisons certains outils pour travailler l'aspect psychologiques, tels que les cartes « mes sentiments, mes besoins », « des instants magiques » ou la création d'une ligne de vie. À ce moment-là, nous cherchons ensemble, avec la personne, le service le plus proche de leur domicile et le plus adapté à leurs demandes. Cela peut être un centre de santé mentale (SSM) ou un service comme Solentra ou le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales (CPVCF). Accompagner les bénéficiaires pendant leur premier entretien aide beaucoup car le lien de confiance doit encore être construit.

Dans certains cas, nous avons un doute car la personne montre des émotions très fortes mais reste dans le déni. Dans d'autres cas, il est trop tôt ou trop compliqué pour la personne de faire face à ses traumatismes et donc, il est important de toujours travailler sur mesure et de suivre le rythme de la personne.

7.1.2.9 Type de logement

| | |
|----------------------------------|----|
| Agence immobilière sociale (AIS) | 30 |
| Brudomo | 1 |
| Community Land Trust BXL (CLTB) | 2 |
| Fonds du Logement | 2 |
| Logement Social | 11 |
| Privé | 14 |
| Woonbox | 2 |



Les statistiques nous montrent que presque la moitié de nos personnes en guidance habitent dans un logement d'une Agence Immobilière Sociale (AIS). Nous travaillons ensemble avec les AIS Iris et Baïta et parfois d'autres, ce qui nous permet de collaborer de manière active et constructive. Presque un quart habite dans un logement sur le marché privé. Dans la plupart des cas, il s'agit des personnes qui viennent de commencer leur accompagnement à Aprèstoe et qui sont encore logées dans leur premier logement après la maison d'accueil. Dès que les personnes sont suivies par notre service, nous commençons au plus vite par les inscriptions aux AIS, les logements sociaux, le Fonds du Logement etc. Malheureusement il y a des longues listes d'attente qui obligent les personnes à devoir attendre plusieurs années.

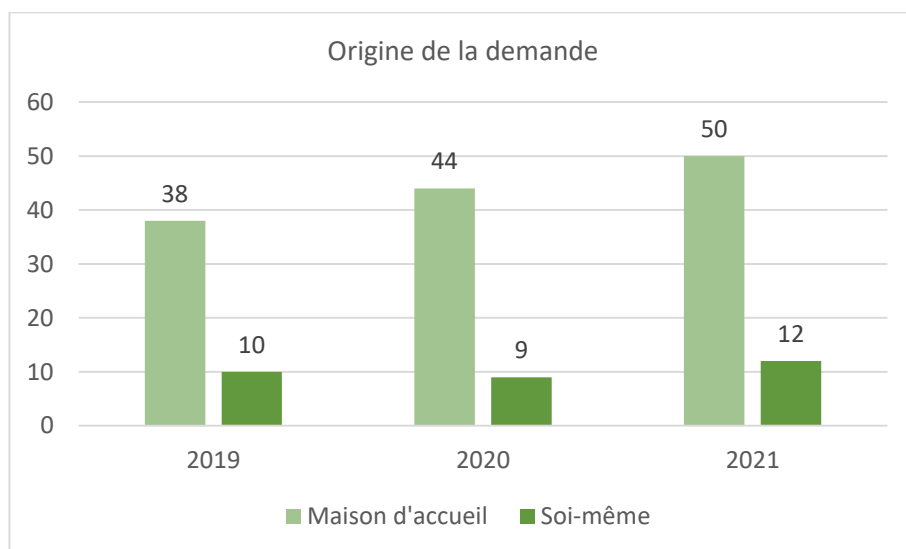
18% des personnes accompagnées ont obtenu un logement social. Très souvent via l'article 36 qui privilégie les femmes qui ont été victimes de violences conjugales. Le fait d'habiter dans un logement social apporte une grande stabilité aux femmes. Un

bon logement est une très bonne base, qui permet aux personnes de reconstruire leur vie petit à petit.

Une minorité est hébergée via le projet Woonbox, le Fonds du Logement, un projet du CLTB ou Brudomo (patrimoine immobilier locatif du CPAS de Bruxelles).

7.1.2.10 Origine de la demande

| | |
|------------------|----|
| Maison d'accueil | 50 |
| Soi-même | 12 |



La majorité des demandes de guidance faites à Aprèstoe se font par l'intermédiaire des maisons d'accueil. Les équipes sociales des maisons d'accueil, avec qui nous collaborons, savent bien estimer quelles sont les demandes à orienter vers Aprèstoe. Après un séjour de quelques mois en maison d'accueil, ils sont en mesure d'estimer dans quelles situations il est nécessaire d'orienter les femmes vers notre service de guidance à domicile.

Les chiffres ci-dessus montrent qu'un certain nombre de personnes ont également fait leur demande elles-mêmes à Aprèstoe. Cela concerne, par exemple, les enfants de femmes déjà majeures et qui souhaitent être guidés eux-mêmes, ou d'autres membres de la famille, comme un partenaire qui demande également des conseils. Exceptionnellement, il s'agit de personnes qui ont déjà quitté la maison d'accueil depuis longtemps, sans accompagnement, mais qui au bout d'un certain temps jugent cet accompagnement nécessaire ou le souhaitent.

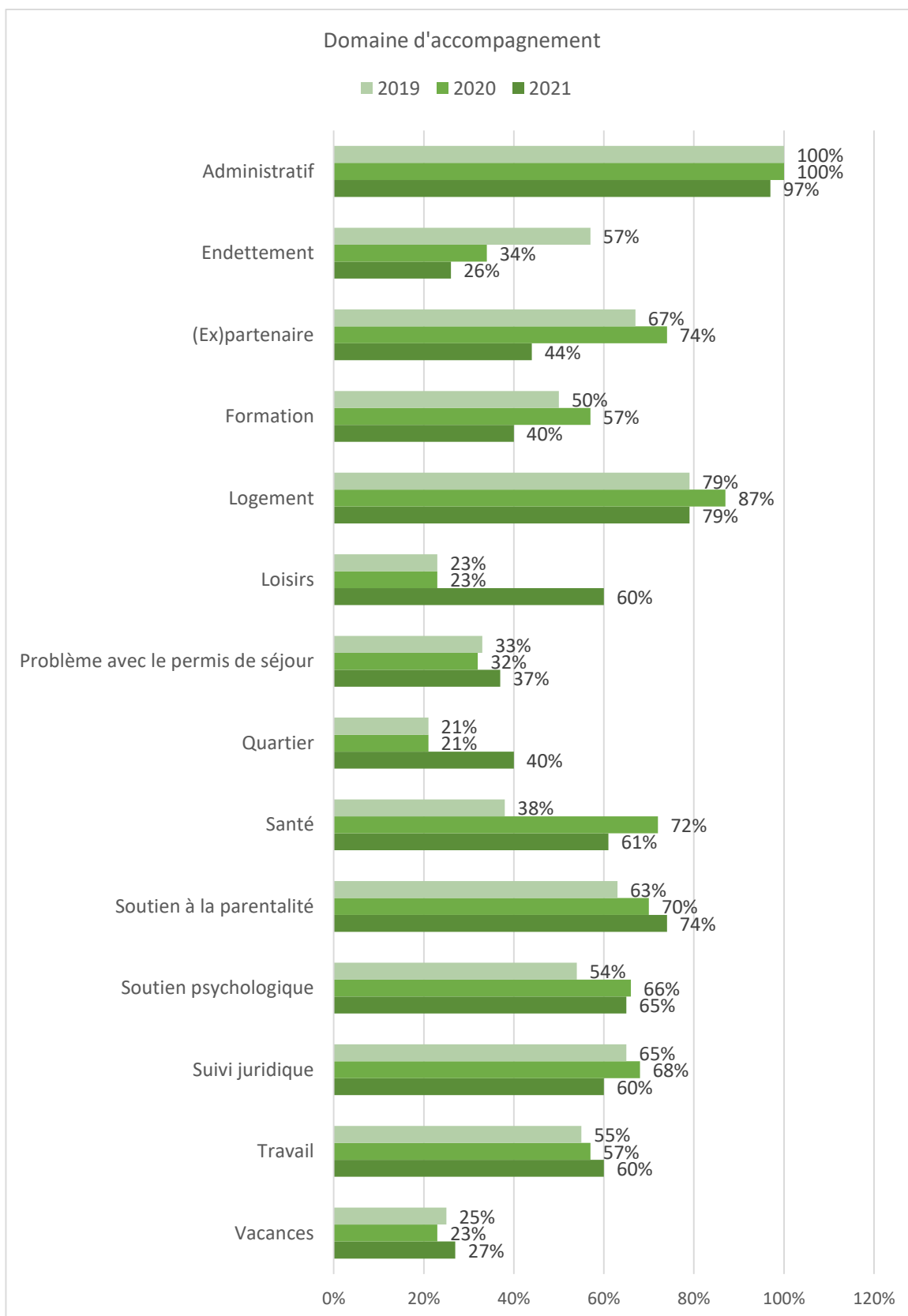
7.1.2.11 Domaines du suivi

| Domaine | Nombre |
|--------------------------------|--------|
| Administratif | 60 |
| Endettement | 16 |
| (Ex)partenaire | 27 |
| Formation | 25 |
| Logement | 49 |
| Loisirs | 37 |
| Problème avec permis de séjour | 23 |
| Quartier | 25 |
| Santé | 38 |
| Soutien à la parentalité | 46 |
| Soutien psychologique | 40 |
| Suivi juridique | 37 |
| Travail | 37 |
| Vacances | 17 |

Note : Nous travaillons souvent sur plusieurs domaines avec les personnes accompagnées.

EVOLUTION :

| Problématique | 2019 | 2020 | 2021 |
|--------------------------------|------|------|------|
| Administratif | 100% | 100% | 97% |
| Endettement | 57% | 34% | 26% |
| (Ex)partenaire | 67% | 74% | 44% |
| Formation | 50% | 57% | 40% |
| Logement | 79% | 87% | 79% |
| Loisirs | 23% | 23% | 60% |
| Problème avec permis de séjour | 33% | 32% | 37% |
| Quartier | 21% | 21% | 40% |
| Santé | 38% | 72% | 61% |
| Soutien à la parentalité | 63% | 70% | 74% |
| Soutien psychologique | 54% | 66% | 65% |
| Suivi juridique | 65% | 68% | 60% |
| Travail | 55% | 57% | 60% |
| Vacances | 25% | 23% | 27% |



Quand on regarde les chiffres, on s'aperçoit que l'aide administrative que nous offrons aux personnes accompagnées est une part très importante de notre travail. Malgré l'accompagnement psychosocial lors de leur séjour en maison d'accueil et l'installation dans leur propre logement, il y a encore beaucoup de démarches administratives (ex : demande d'allocation de relogement, inscription au logement social ou dans un bureau de location sociale, lecture des courriers...) à continuer.

Ces démarches deviennent de plus en plus complexes dans notre société numérisée actuelle. Pour notre public défavorisé, qui a généralement peu de connaissances en informatique ou qui rencontre des difficultés en lecture et/ou en langage, c'est un véritable obstacle dans la vie de tous les jours.

Le graphique montre également que le pourcentage de travail autour du « quartier » a doublé depuis l'année dernière. On remarque que beaucoup de personnes sont curieuses du quartier qui les entoure, mais qu'elles ont parfois besoin d'un premier coup de pouce avant d'oser explorer ce quartier elles-mêmes. Après un déménagement, nous explorons parfois le quartier avec les personnes concernées et établissons les premiers contacts. Le quartier peut parfois être une partie importante d'un réseau ultérieur que nous essayons de construire autour des personnes.

Le travail autour de l'ex-partenaire s'avère avoir baissé de 30% par rapport à 2020. Nous n'avons pas d'explication immédiate à cela, si ce n'est que de nombreux divorces ont été finalisés et des dossiers ont été bouclés au tribunal de la famille. Cela donne la possibilité de travailler plus intensément sur d'autres domaines de vie.

On retrouve ce dernier constat, par exemple, dans le domaine du « loisirs ». Ce domaine de vie est facilement repoussé en deuxième, troisième ou dernière place. Les chiffres décroissants dans certains domaines de vie tels que « ex-partenaire » peuvent expliquer pourquoi trois fois plus de travail a pu être effectué sur le domaine de vie « loisirs » en 2021 par rapport à l'année précédente. Nous remarquons que la plupart des personnes en guidance ont d'abord besoin d'espace dans leur tête avant de pouvoir aborder ce domaine de vie. Des problèmes dans le domaine de la justice, du logement, des dettes, de la santé peuvent prendre beaucoup de place et de temps. Lorsque tous ces domaines de vie sont devenus plus stables, nous constatons que les personnes sont en demande d'aide quant à l'occupation de leur temps libre. Nous recherchons alors des activités qui apportent de l'énergie à la personne en question ou à toute la famille. Les parents, en particulier ceux qui travaillent, demandent souvent de l'aide pour trouver des stages de vacances adaptés aux enfants.

Les domaines du logement et du soutien à la parentalité restent des domaines de vie dans lesquels une grande partie des personnes demandent des conseils.

7.1.3 Chiffres enfants

Comme mentionné au début de ce rapport d'activité, nous avons accompagné 85 enfants en 2021 dans le cadre du soutien à la parentalité. Aprèstoe souhaite apporter un accompagnement tout aussi qualitatif pour les enfants que pour les adultes.

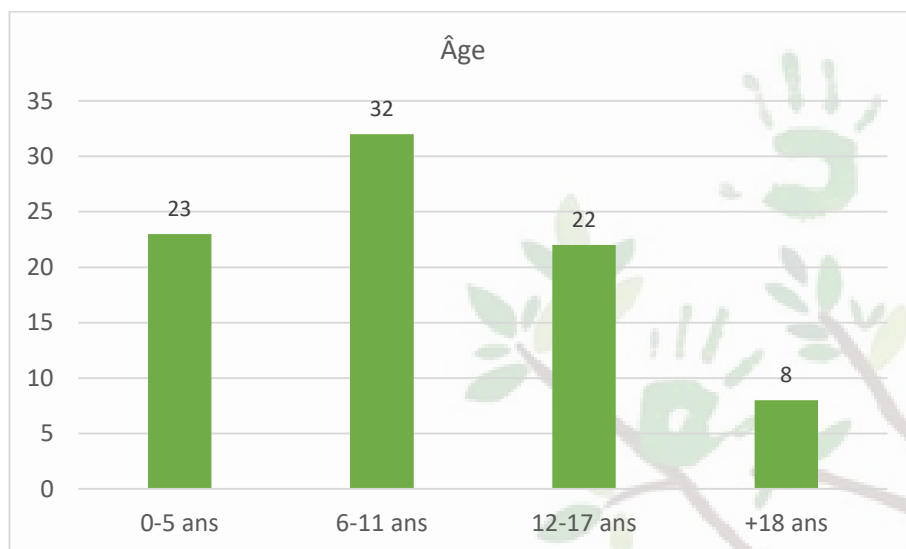
En accompagnant les parents, nous impliquons directement ou indirectement leurs enfants. Ce travail se réalise bien souvent par des contacts directs avec l'enfant, par exemple concernant le travail sur le deuil. En apprenant à mieux les connaître, nous avons plus de facilité à leur trouver par exemple des activités qu'ils aiment. Nous

réalisons en collaboration avec la maman des démarches sociojuridiques concernant les enfants. Cela illustre l'accompagnement indirect au bénéfice de l'enfant.

Qu'il soit mineur ou jeune adulte, Aprèstoe est à l'écoute et disponible pour collaborer et répondre à certains besoins, questions et demandes des enfants. Les enfants des parents que nous accompagnons sont alors bien connus par Aprèstoe. Les parents collaborent volontairement avec nous concernant le soutien à la parentalité. Nous aimerions souligner le fait que les enfants ne peuvent pas être réduit qu'à des chiffres, mais que nous devrions les considérer en tant qu'individu à part entière et qu'ils devraient donc avoir une place reconnue dans nos accompagnements.

7.1.3.1 Age

| | |
|-----------|----|
| 0-5 ans | 23 |
| 6-11 ans | 32 |
| 12-17 ans | 22 |
| +18 ans | 8 |



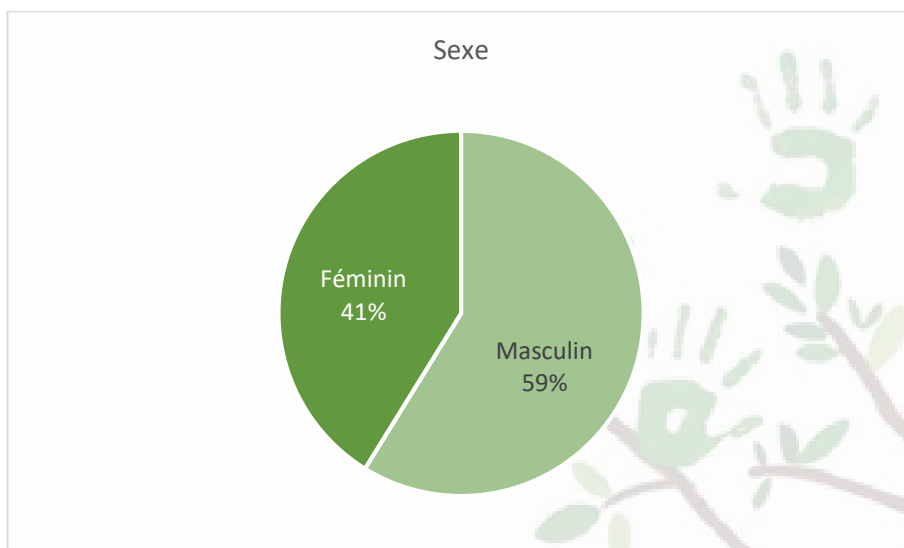
Note : les enfants 18+ représentent les enfants qui sont suivis dans le cadre du soutien à la parentalité et qui n'ont pas d'accompagnement séparé.

En 2021, il y a eu beaucoup d'enfants en plus par rapport aux années précédentes. La moyenne se trouve dans la catégorie d'âge de 6 à 11 ans. A chaque tranche d'âge, des nouvelles questions surgissent pour les parents et ceux-ci nous sollicitent pour les soutenir. C'est pourquoi, nous nous montrons ouverts au dialogue avec le parent, les 2 parents et en famille. Aprèstoe cherche avec la famille les aides et réponses adaptées à leur situation et à leur âge.

Quand les enfants deviennent majeurs et qu'ils ont beaucoup de questions/besoins, nous proposons parfois un suivi individuel.

7.1.3.2 Sexe

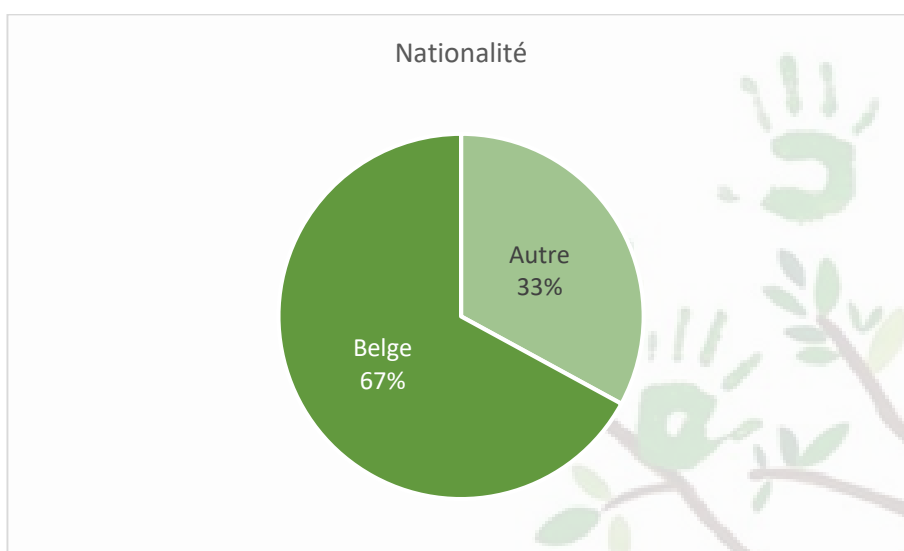
| | |
|----------|----|
| Féminin | 35 |
| Masculin | 50 |



Le diagramme nous montre qu'il y a 59% de garçons et 41% de filles en guidance à Apèstoe.

7.1.3.3 Nationalité

| | |
|-------|----|
| Autre | 28 |
| Belge | 57 |

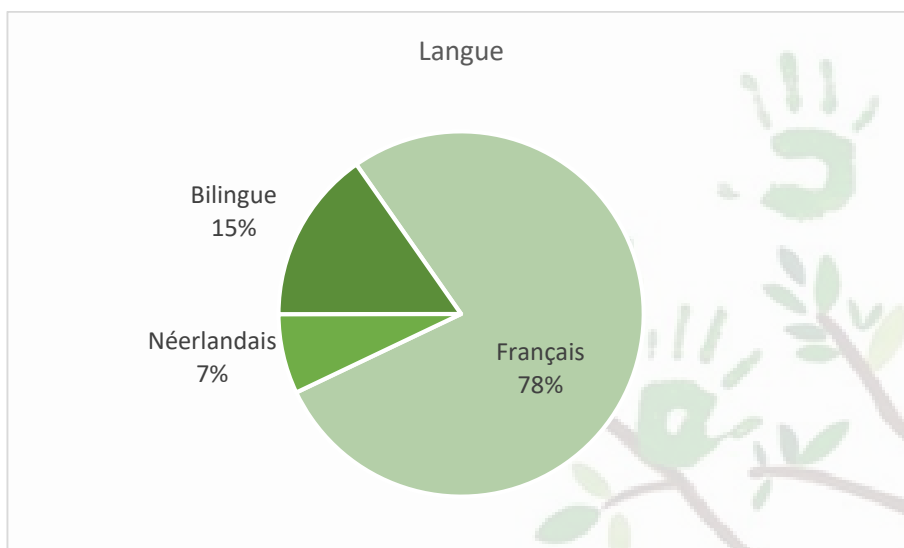


La plupart des enfants ont la nationalité Belge. La reconnaissance du statut identitaire de l'enfant, ce droit humain fondamental, nous permet d'accompagner les enfants habitant à Bruxelles. L'enfant est ainsi titulaire pour recevoir l'aide adaptée à sa situation. C'est un droit précieux que nous aimerions faire valoir. C'est un droit qui le reconnaît comme citoyen et ouvre l'accès aux services, droits et obligations à son égard.

Par le biais de l'accompagnement proposé aux parents, nous aimerions rendre visibles les enfants et leur droit à être protégés par leurs parents et l'état.

7.1.3.4 Langue

| | |
|-------------|----|
| Bilingue | 13 |
| Français | 66 |
| Néerlandais | 6 |



La majorité des enfants accompagnés fréquentent des écoles francophones. La langue la plus parlée pendant les accompagnements est donc le français.

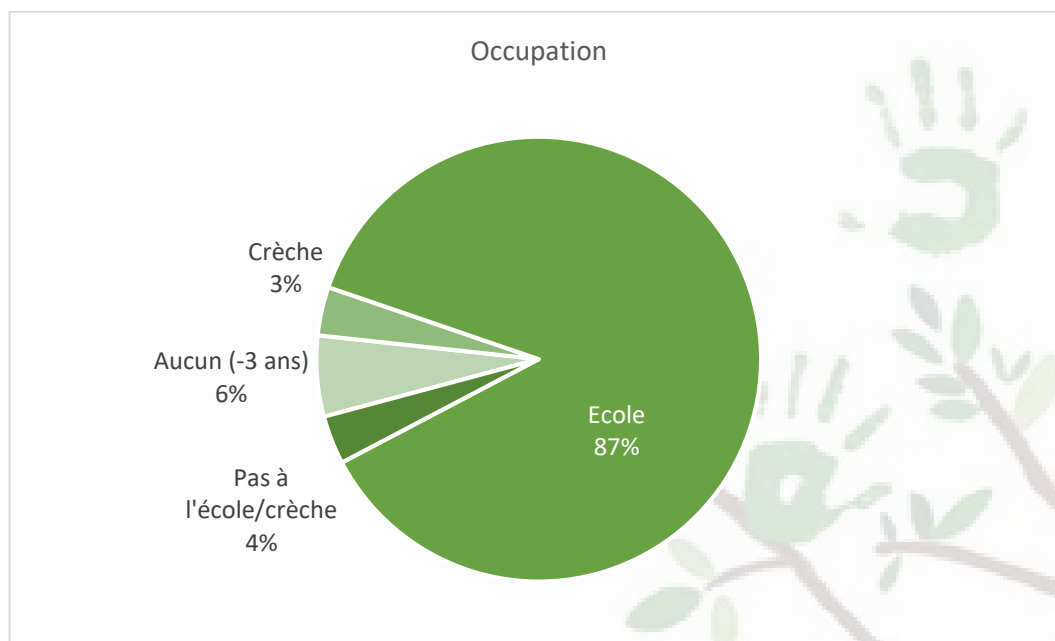
Les explications sont diverses quant au choix de la langue d'enseignement. Cependant, il importe de noter que les parents souhaitent que ce choix ait un impact positif sur les carrières et débouchées professionnelles. Ainsi, quelques familles francophones choisissent l'enseignement néerlandophone en espérant donner à l'enfant une meilleure intégration dans la société. Parfois, il s'agit de parents séparés, qui parlent chacun une langue nationale différente, et qui doivent ainsi s'accorder sur le choix de la langue d'enseignement.

Lors d'une séparation parentale, l'autorité parentale (conjointe ou exclusive) et le type d'hébergement de l'enfant, déterminés par le tribunal ou l'amiable, sont également des facteurs à prendre en considération dans nos accompagnements.

Les parents se posent souvent la question du choix de langue scolaire. Cette décision est l'aboutissement d'une longue réflexion qui met en avant les avantages et les inconvénients pour l'enfant et la famille.

7.1.3.5 Occupation

| | |
|----------------------|----|
| Aucun (-3 ans) | 5 |
| Crèche | 3 |
| École | 74 |
| Pas à l'école/crèche | 3 |



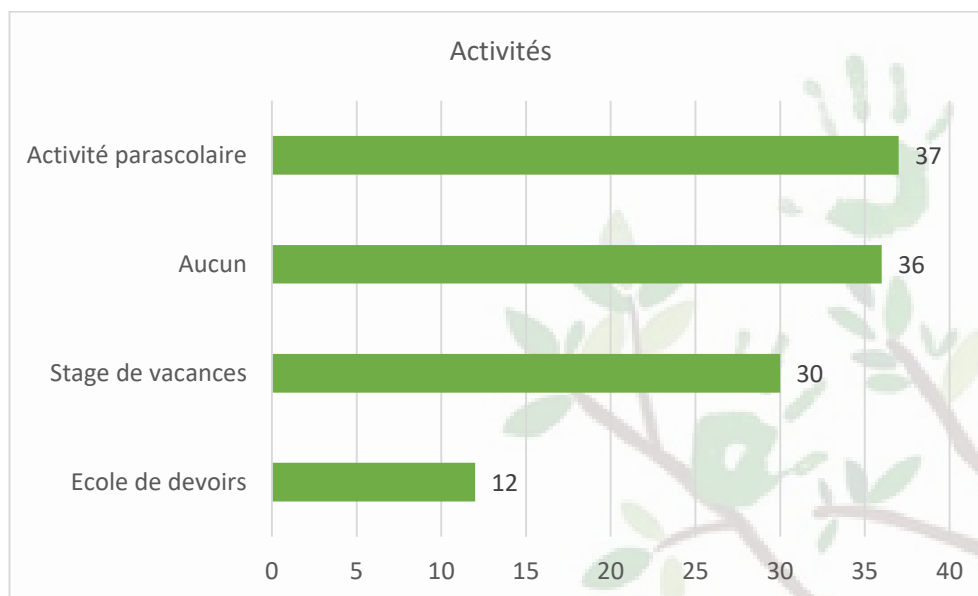
Pour le parent seul avec un enfant, qui n'est pas en âge d'obligation scolaire, la question se pose quant à la décision du choix de son occupation de jour (formation, recherche d'un travail, reprise d'une activité professionnelle). Ce choix est en lien direct avec l'activité de jour de l'enfant : inscription en crèche ou une alternative de garde ou rester à la maison pour garder l'enfant. La question est importante car elle est en lien avec tous les domaines de vie de la famille (finances, état du logement, avoir des jouets à disposition, etc.). Selon le contexte de vie, il est important d'accompagner le parent dans cette réflexion pour le bien-être de l'enfant.

La plupart des enfants vont à l'école. Il arrive parfois que les enfants soient trop souvent absents sans justificatif. Leurs absences doivent être expliquées, sinon il y a un risque d'avoir des conséquences. Nous encourageons les parents à amener leurs enfants à l'école tous les jours, y compris le mercredi.

Certains adolescents sont en recherche de sens concernant leur éducation. Certains rentrent en crise concernant leur réalité de vie. La perte de confiance et d'estime de soi sont des facteurs en lien avec leur trajectoire de vie, celles-ci ont un lourd impact sur l'investissement de l'enfant à l'école. Certains enfants décrochent, d'autres attendent leur majorité pour abandonner l'école car les circonstances de vie ne s'accordent pas avec la pédagogie, qui les prépare vers un futur qu'ils n'arrivent pas à imaginer avec optimisme. Parfois, notre travail est frustrant car certains enfants n'arrivent pas à obtenir l'aide adaptée au moment où ils l'ont réellement besoin.

7.1.3.6 Activités

| | |
|-----------------------|----|
| Activité parascolaire | 37 |
| Aucun | 36 |
| École de devoirs | 12 |
| Stage de vacances | 30 |



Selon l'âge, les intérêts de l'enfant et la situation familiale, nous partons avec les parents et l'enfant à la découverte des activités d'épanouissement, présentes autour du domicile ou de l'école. Des découvertes, qui sont parfois ponctuelles et qui aboutissent parfois à une inscription annuelle, comme par exemple l'inscription dans un club de foot, de natation, d'une académie de musique ou auprès d'un centre culturel.

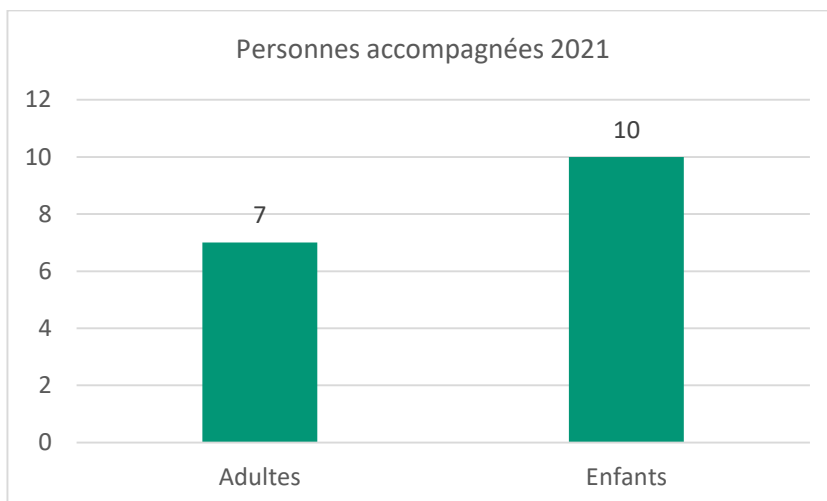
Certains enfants font également des activités ou stages pendant les vacances scolaires. Celles-ci leur donnent l'occasion de rester en contact avec leur langue d'enseignement. D'autre part, cela leur permet de se défouler, ce qui est parfois difficile lorsque l'on vit dans un petit appartement. Pour les parents qui travaillent, c'est aussi la solution idéale.

Dans certains cas, les parents ne savent pas lire et/ou écrire, ce qui rend difficile l'aide aux devoirs de leurs enfants. Ces enfants vont généralement dans une école de devoirs afin d'obtenir l'aide nécessaire.

7.2 Chiffres Projet Philanthropie

7.2.1 Général

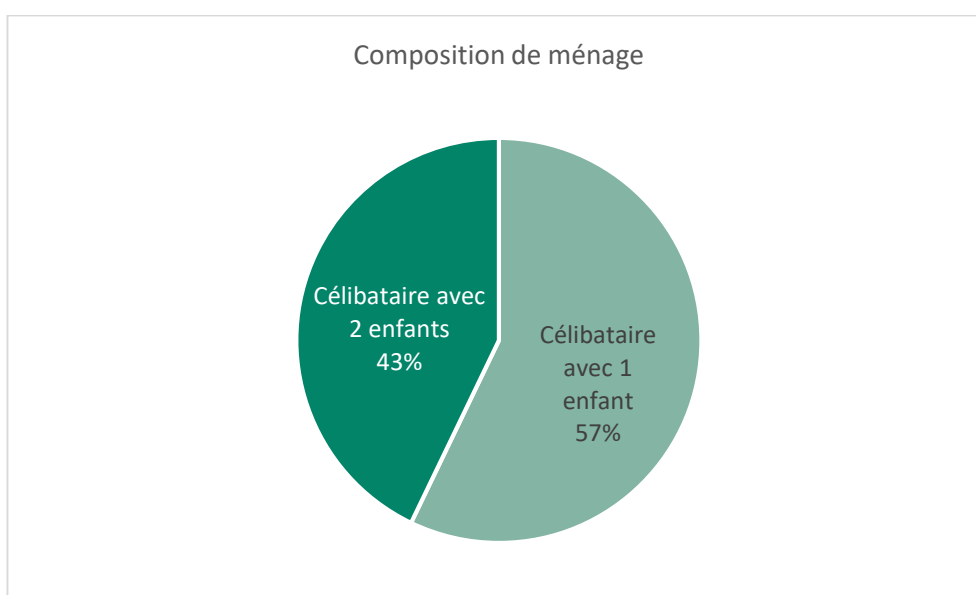
| | |
|---------|----|
| Adultes | 7 |
| Enfants | 10 |



Au 31 décembre 2021, 17 personnes logent dans la maison du projet Philanthropie, dont 7 adultes et 10 enfants. Nous prévoyons que les 9 logements destinés pour Aprèstoe soient complètement occupés en 2022.

7.2.1.1 Composition de ménage

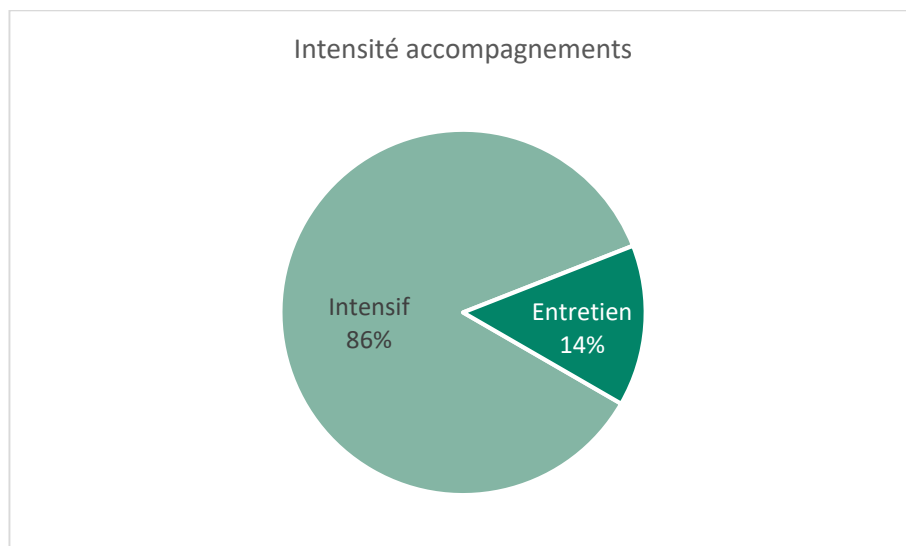
| | |
|----------------------------|---|
| Célibataire avec 1 enfant | 4 |
| Célibataire avec 2 enfants | 3 |



Toutes les personnes qui habitent à Philanthropie, sont des mamans monoparentales. Comme il s'agit de logements avec deux chambres, les mamans ont soit un ou deux enfants.

7.2.1.2 Intensité des suivis

| | |
|-----------|---|
| Intensif | 6 |
| Entretien | 1 |



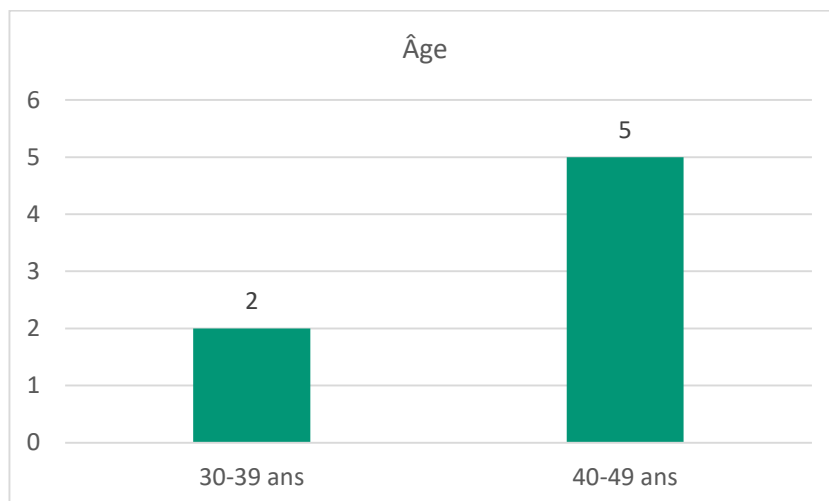
La majorité des suivis à la Philanthropie sont très intensifs. Cela signifie que nous rencontrons les personnes logées dans les appartements du projet Philanthropie au moins une fois par semaine. En pratique, il s'agit généralement de plusieurs contacts par semaine.

Il s'agit du début de l'accompagnement, car les personnes viennent de quitter la maison d'accueil. Souvent, les femmes n'ont plus de meubles, n'ont jamais habité toutes seules, elles se perdent dans les démarches socio-administratives, la recherche d'une occupation de jour ou une nouvelle école pour les enfants,... Comme il s'agit d'occupations temporaires, le premier objectif est de trouver un logement durable. Les inscriptions au Fonds du Logement, les logements sociaux et les Agences Immobilières Sociales prennent pas mal de temps. Il s'agit d'un suivi intensif quand il y a différentes démarches dans plusieurs domaines de vie.

7.2.2 Chiffres Adultes

7.2.2.1 Age

| | |
|-----------|---|
| 30-39 ans | 2 |
| 40-49 ans | 5 |



Deux personnes ont entre 30 et 39 ans et cinq personnes entre 40 et 49 ans.

7.2.2.2 Nationalité et Origine

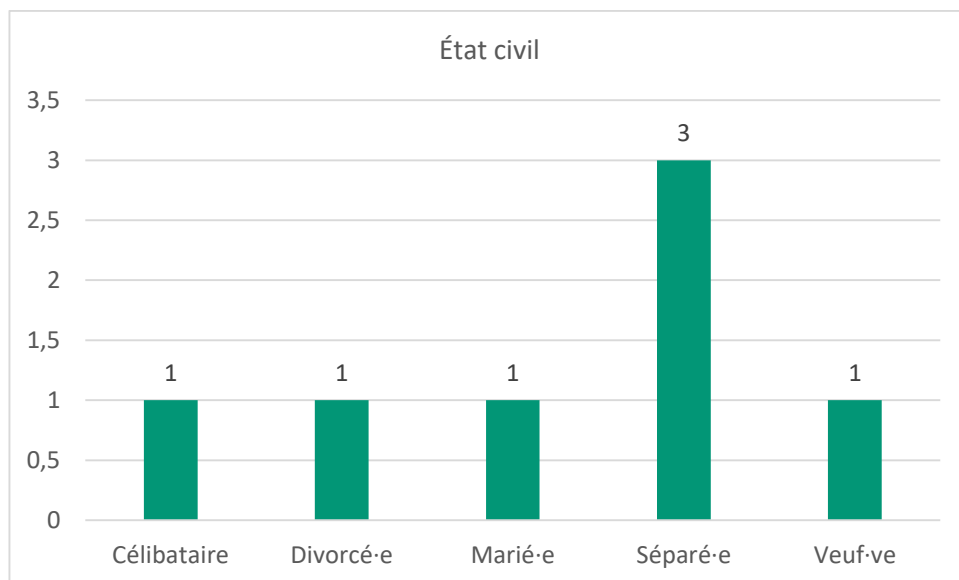
| Nationalité | |
|----------------------------------|---|
| Autre | 6 |
| Belge | 1 |
| Origine | |
| Belgique | 1 |
| République Démocratique du Congo | 1 |
| Guinée | 1 |
| Italie | 1 |
| Macédoine du Nord | 1 |
| Maroc | 1 |
| Pologne | 1 |



Nous constatons que chaque personne logée à la rue de la Philanthropie a une origine différente.

7.2.2.3 Etat Civil

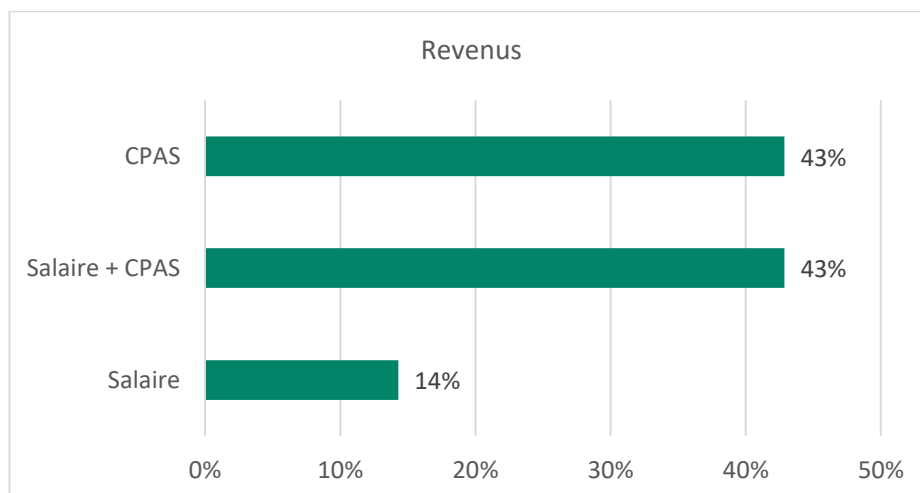
| | |
|-------------|---|
| Célibataire | 1 |
| Divorcé-e | 1 |
| Marié-e | 1 |
| Séparé-e | 3 |
| Veuf-ve | 1 |



La plupart des femmes sont victimes de violence familiale. Elles sont encore mariées, séparées ou déjà divorcées. Dans la plupart des cas, la procédure judiciaire est toujours en cours car elles ont récemment quitté le domicile conjugal.

7.2.2.4 Revenus

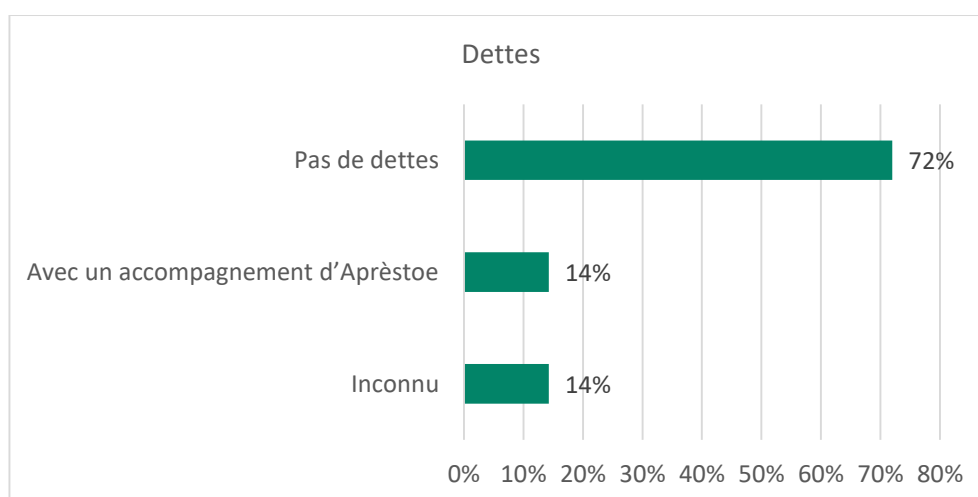
| | |
|----------------|---|
| CPAS | 3 |
| Salaire | 1 |
| Salaire + CPAS | 3 |



Une grande partie des femmes a un revenu du travail ou cumulé avec un complément du CPAS. Ceci est tout à fait en accord avec les chiffres généraux d'Aprèstoe et restera un point d'attention dans la guidance.

7.2.2.5 Dettes

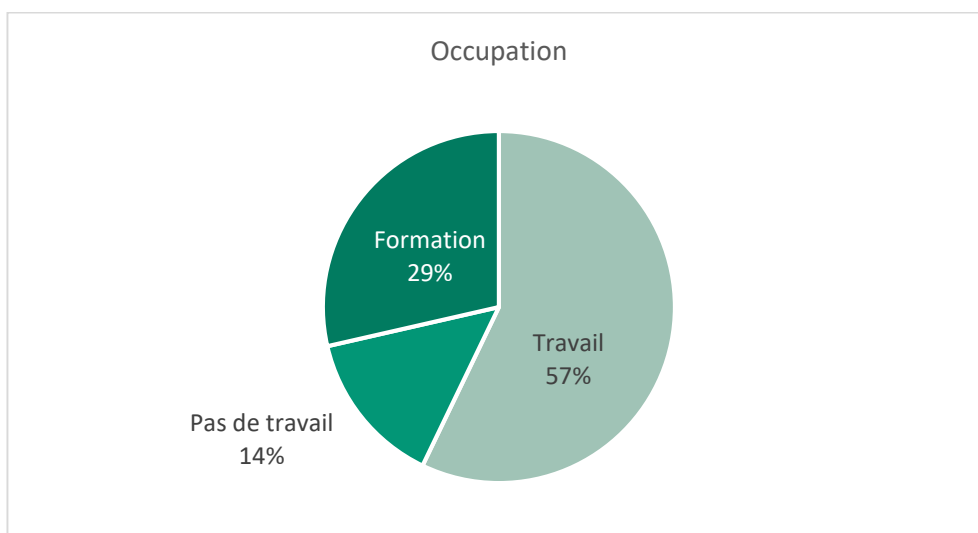
| | |
|-----------------------------------|---|
| Avec un accompagnement d'Aprèstoe | 1 |
| Inconnu | 1 |
| Pas de dettes | 5 |



La plupart des personnes n'ont pas de dettes. Pour une personne, nous n'avons pas les informations et une autre personne est accompagnée par Aprèstoe entre autre avec une guidance budgétaire pour ses dettes.

7.2.2.6 Occupation

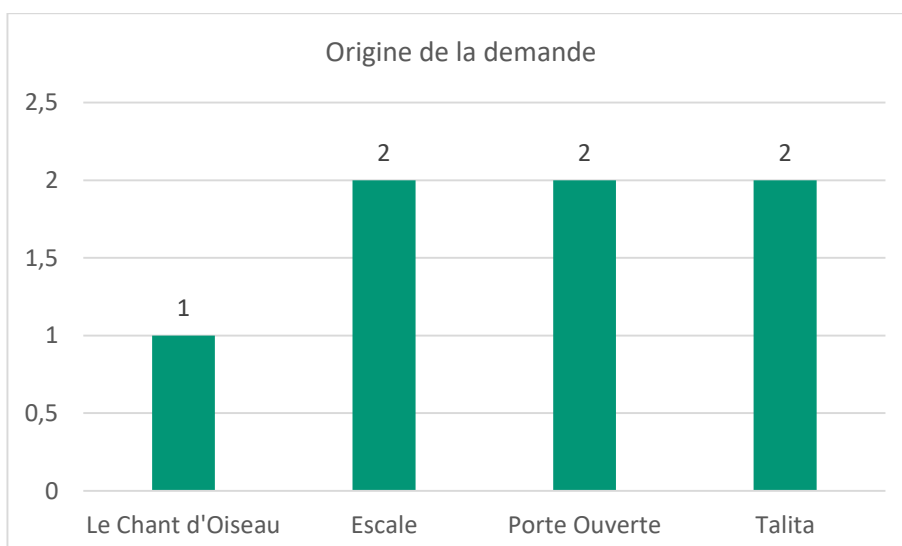
| | |
|----------------|---|
| Formation | 2 |
| Pas de travail | 1 |
| Travail | 4 |



La plupart des femmes dans le projet sont professionnellement actives. De plus, les autres personnes sont en formation. Une seule personne n'est pas active professionnellement et ne suit aucune formation puisqu'elle a deux enfants en bas âge et cela est difficilement cumulable.

7.2.2.7 Origine de la demande

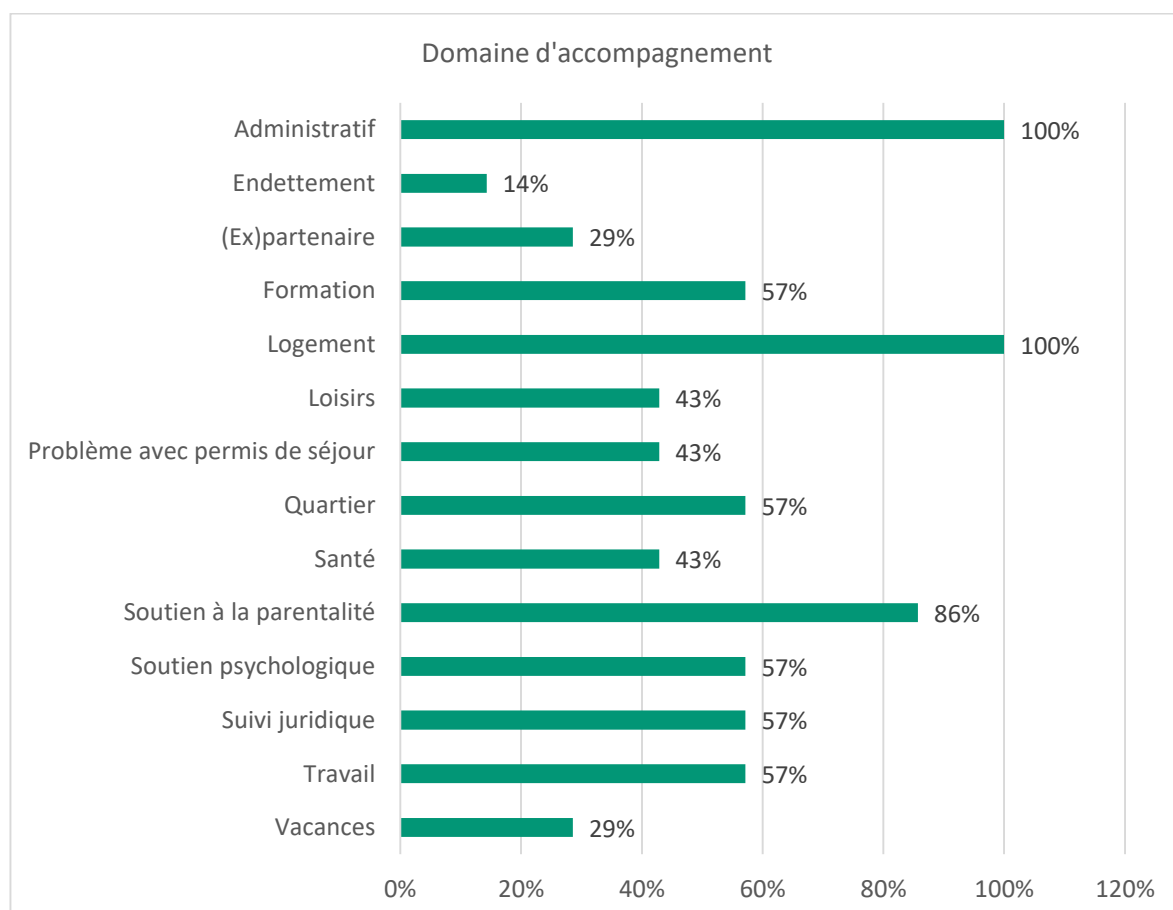
| | |
|-------------------|---|
| Le Chant d'oiseau | 1 |
| Escale | 2 |
| La Porte Ouverte | 2 |
| Talita | 2 |



Pour le projet Philanthropie, nous avons choisi de nous ouvrir à de nouvelles maisons d'accueil et de nouer de nouvelles collaborations. L'année dernière, une personne a été orientée par Chant d'Oiseau et 2 personnes via la maison d'accueil Escale, avec qui un nouveau partenariat a été établi. Deux autres familles sont venues de Porte Ouverte et deux familles de Talita.

7.2.2.8 Domaines du suivi

| Domaine | Nombre |
|--------------------------------|--------|
| Administratif | 7 |
| Endettement | 1 |
| (Ex)partenaire | 2 |
| Formation | 4 |
| Logement | 7 |
| Loisirs | 3 |
| Problème avec permis de séjour | 3 |
| Quartier | 4 |
| Santé | 3 |
| Soutien à la parentalité | 6 |
| Soutien psychologique | 4 |
| Suivi juridique | 4 |
| Travail | 4 |
| Vacances | 2 |

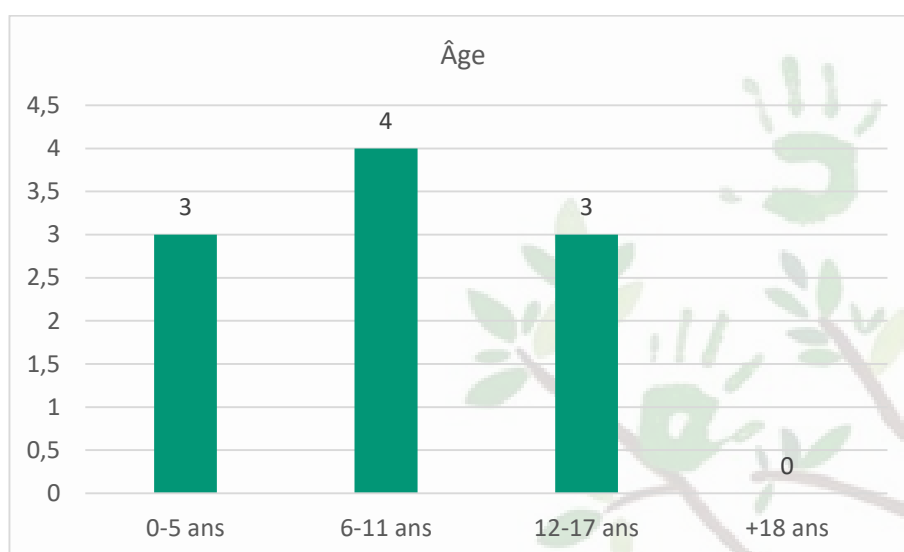


Les chiffres ci-dessus nous montrent l'importance des différents domaines de vie. Il est remarquable que la plupart des demandes se font par rapport à l'administration, le logement et le soutien à la parentalité. Ce sont très souvent les premières démarches à réaliser après le départ de la maison d'accueil. Comme il s'agit d'occupations temporaires, la recherche d'un logement est primordiale et prend une grande place. Les autres domaines de vie reviennent également dans 43% et 57% dans cas. Ceci nous montre qu'après un séjour en maison d'accueil, beaucoup de démarches dans différents domaines de vie sont toujours à concrétiser. Pour beaucoup de femmes, la réinstallation en logement est un nouveau début et un nouveau chapitre dans leur vie.

7.2.3 Chiffres enfants

7.2.3.1 Age

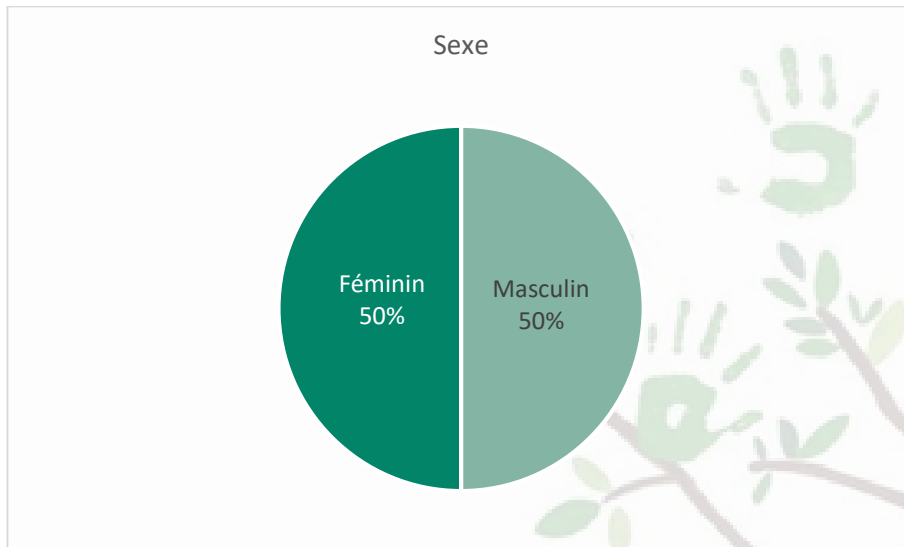
| | |
|-----------|---|
| 0-5 ans | 3 |
| 6-11 ans | 4 |
| 12-17 ans | 3 |
| +18 ans | 0 |



L'âge moyen des enfants en guidance se trouve entre 6 et 11 ans.

7.2.3.2 Sexe

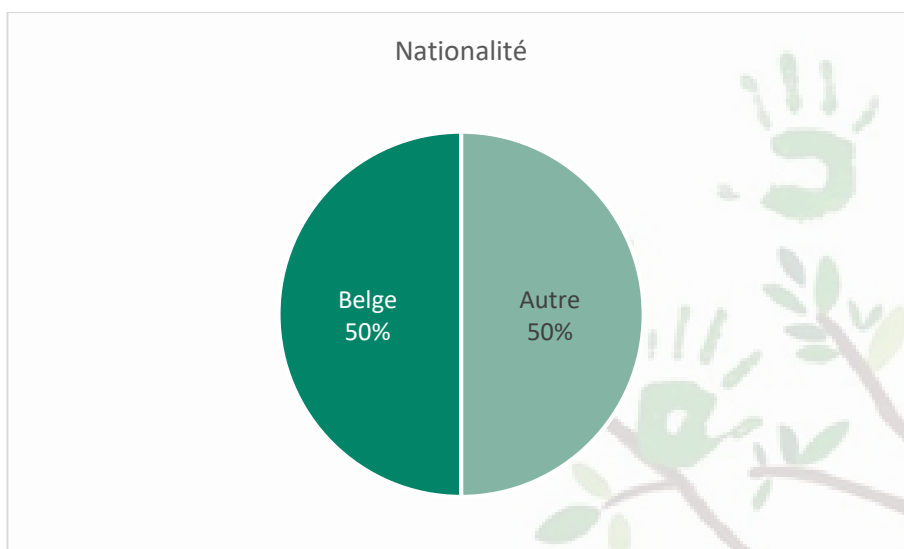
| | |
|----------|---|
| Féminin | 5 |
| Masculin | 5 |



Il y a autant de filles que de garçons.

7.2.3.3 Nationalité

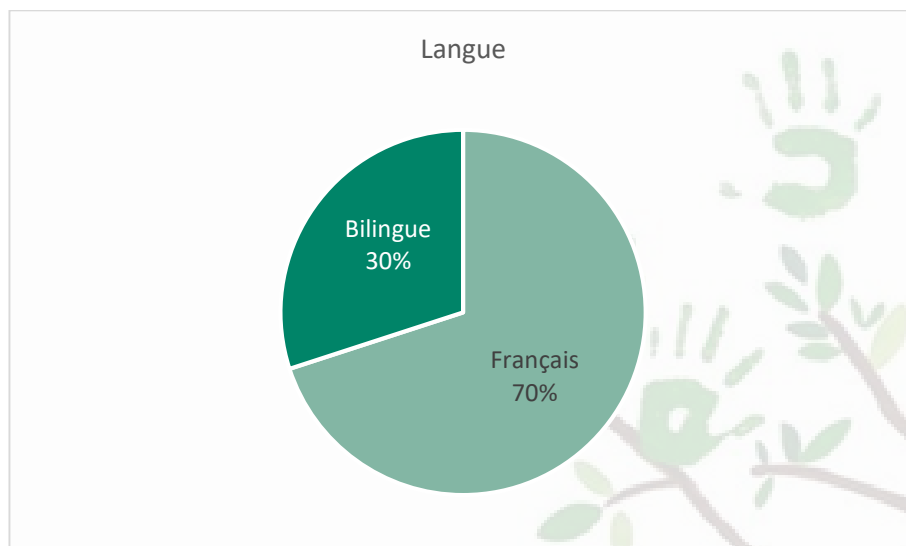
| | |
|-------|---|
| Autre | 5 |
| Belge | 5 |



La moitié des enfants a la nationalité Belge.

7.2.3.4 Langue

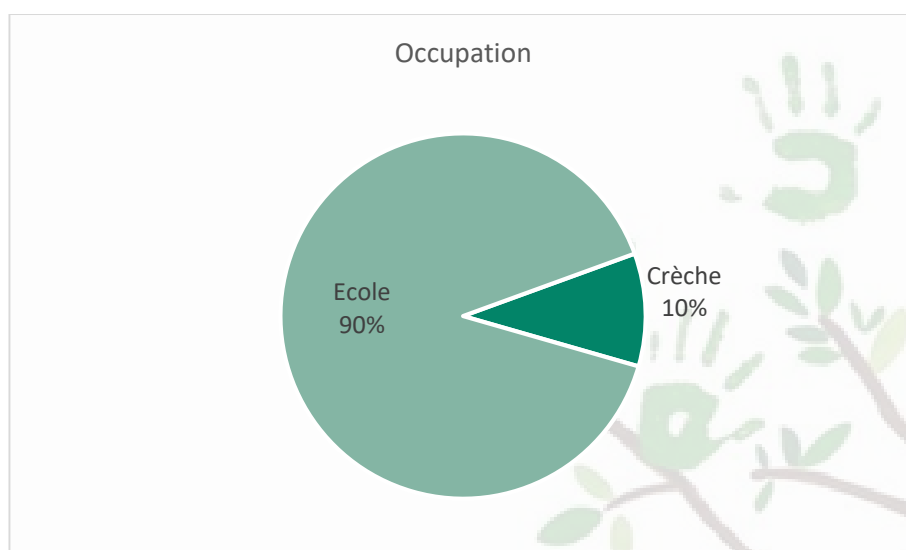
| | |
|----------|---|
| Bilingue | 3 |
| Français | 7 |



La plupart des enfants sont dans l'enseignement francophone et parlent le français ou une autre langue maternelle avec les autres membres de leur famille. Trois enfants vont à l'école néerlandophone et parlent le français à la maison.

7.2.3.5 Occupation

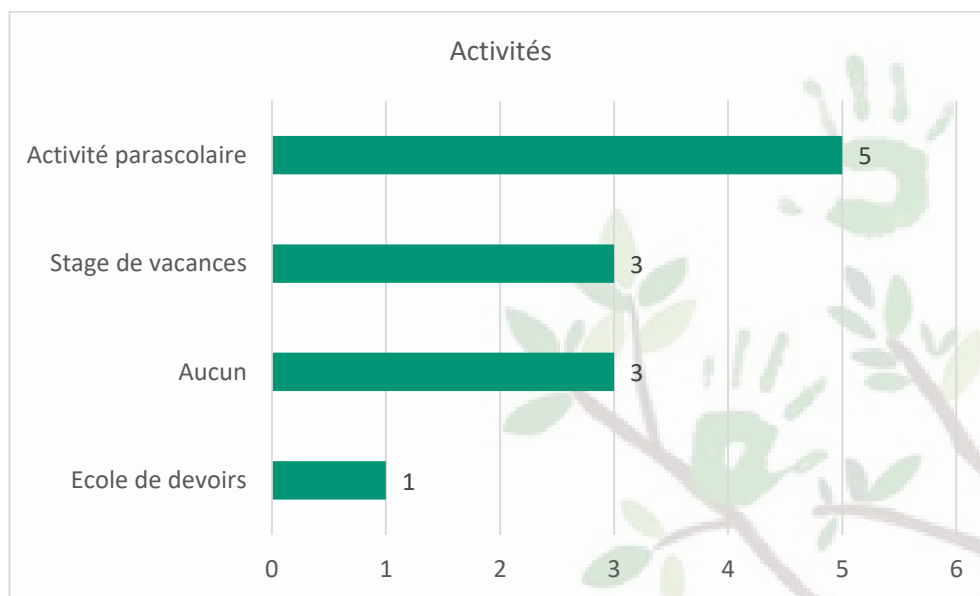
| | |
|--------|---|
| Crèche | 1 |
| Ecole | 9 |



Tous les enfants vont à l'école ou à la crèche. Soit, ils se rendent à leur ancienne école en transports en commun, soit nous cherchons une école ou une crèche plus proche de chez eux.

7.2.3.6 Activités

| | |
|-----------------------|---|
| Activité parascolaire | 5 |
| Aucun | 3 |
| École de devoirs | 1 |
| Stage de vacances | 3 |



8 La nécessité du travail en binôme

Nous avons rencontré, au cours de cette année, une série de nouvelles difficultés dans notre pratique quotidienne, partiellement dues à la gestion de la crise du COVID 19, entre confinement, déconfinement et mesures sanitaires. Nous avons eu notamment des difficultés à rentrer en contact avec les différents services. De plus, certaines de nos bénéficiaires ont été fortement touchées par l'isolement ou se sont retrouvées dans leur logement avec leurs enfants à cause de la fermeture des écoles, sans aucune activité à leur proposer. Une autre difficulté que nous avons rencontrée est le suivi d'une personne en situation de handicap mentale et physique, ainsi que le suivi de plusieurs personnes avec des troubles psychologique et psychiatriques. En effet, nous avons pu observer que dans certaines situations, de crises ou non, nous nous retrouvions débordées en termes de charge de travail comme de charge mentale. Afin de gérer au mieux à ces nouvelles difficultés, nous avons décidé de mettre en place un mode de fonctionnement en binôme, de façon ponctuelle ou plus durable.

Diminution de la charge de travail

Pour certains de nos dossiers, la charge de travail est énorme et nous n'avons pas toujours assez de temps ou de disponibilité pour répondre à toutes les demandes. Lorsque tous les domaines de vie sont ouverts, il est quasiment impossible pour une seule intervenante de faire toutes les démarches nécessaires. La mise en place des binômes nous permet de partager les démarches (mails, rendez-vous, appels, suivi). Cela diminue notre charge de travail de façon raisonnable et c'est aussi très rassurant pour les bénéficiaires qui ont toujours quelqu'un qu'ils ou elles peuvent contacter. Nous sommes beaucoup plus disponibles et c'est plus facile de trouver un moment pour un entretien avec 2 agendas. Cela permet que l'une ou l'autre référente puisse voir la bénéficiaire au moins une fois par semaine pour garantir la continuité du suivi.

A titre d'exemple, nous accompagnons une femme pour qui les domaines de la santé, de la justice, de la parentalité, du logement, des finances, de la famille et de l'administratif sont à travailler. Rien que pour le juridique, cette bénéficiaire a besoin de notre accompagnement dans 4 affaires différentes. Depuis 2014, elle est en procès contre un hôpital qui a commis une erreur médicale causant l'arrêt de son cœur et sa mise en coma artificielle avant de recevoir une transplantation cardiaque. Son fils est un adolescent qui a commis différents actes de délinquance lui causant des soucis avec le juge de la jeunesse ainsi que beaucoup de dettes pour dédommager les victimes. Également, elle a eu de gros soucis d'infiltration d'eau dans son logement, détruisant tout son mobilier et est désormais en bataille avec son assurance. Enfin elle a eu un accident avec sa voiture qui n'impliquait pas sa faute et attend toujours un retour des assurances. Sans oublier qu'en parallèle, elle avait des demandes dans tous les autres domaines de vie.

Diminution de la charge mentale

L'importance du travail en binôme se fait aussi ressentir sur des dossiers très prenants mentalement et psychologiquement. Nous travaillons avec quelques bénéficiaires ayant des troubles psychiatriques plus ou moins prononcés, ainsi cela donne une autre dimension à nos accompagnements et nous devons prendre une nouvelle casquette de soutien psychologique. Même si les statistiques montrent qu'il n'y a « que » 4 personnes présentant des troubles

psychologiques, il est important de souligner que ces accompagnements sont très lourds. Ce n'est pas toujours facile de prendre toutes les informations partagées par le bénéficiaire avec soi. Pouvoir partager ça en binôme nous soulage beaucoup : nous pouvons alors partager nos inquiétudes par rapport à une personne et pouvons juger de la situation et des mesures à prendre à deux. La responsabilité est alors plus partagée et c'est Aprèstoe qui agit et non juste une collègue. C'est un point très important pour notre santé mentale, en tant que travailleur et cela nous permet de laisser le travail derrière dans notre temps libre.

A titre d'exemple, nous accompagnons une femme qui est suivie par notre service depuis 2017. Cette personne présente un trouble psychiatrique qui a d'abord été qualifié de trouble bipolaire, mais le diagnostic a récemment été remis en question par le psychiatre qui la suit, qui pense plutôt à une dépression de type chronique. Les entretiens avec cette personne peuvent être assez chargés, tant au niveau de la quantité d'informations reçue que des émotions. Il nous est donc nécessaire de prendre un temps pour faire le point en binôme afin d'échanger sur nos ressentis et de partager nos impressions. De plus, cette personne a tendance à éviter les démarches concrètes, en se concentrant principalement sur son vécu émotionnel lors des entretiens. Ainsi, dans le binôme, un travailleur peut se consacrer à écouter les questionnements et les angoisses, et l'autre peut recentrer la personne sur les démarches concrètes. Ces deux rôles changent au sein du binôme d'un entretien à l'autre.

Sur le plan relationnel, cette personne demande beaucoup de temps et d'attention, car elle peut se montrer très dépendante de l'avis du travailleur. Elle est susceptible d'appeler plusieurs fois par jour pendant 1 ou 2 heures, parfois tous les jours de la semaine. Si le travailleur ne répond pas tout de suite, elle rappelle jusqu'à obtenir une réponse. Il est donc vraiment important pour le binôme de se répartir le travail et la charge mentale que ce suivi représente. Le fait d'être à deux permet de garder une certaine distance relationnelle, en amenant du tiers dans la relation et en évitant ainsi un accaparement relationnel.

Vision plurielle dans la gestion de situations délicates ou de crises

Certaines situations auxquelles nous sommes confrontés sont délicates et il est alors d'un grand soutien d'avoir une seconde personne sur qui s'appuyer pour annoncer des informations délicates ou dans la gestion des crises de personnes ayant des troubles psychiatriques. Il est plus simple d'annoncer des choses difficiles - comme les commentaires sur l'hygiène ou la parentalité - à deux, que de porter tout le poids de ce qui pourrait être perçu comme un jugement sur soi. A deux, il y a moins cette dimension d'un jugement individuel et plus une observation de fait avec une prise de décision et d'action de toute l'institution, de tout Aprèstoe, c'est l'équipe et plus uniquement le travailleur. Parfois, il est également bon d'avoir un regard « extérieur » afin d'éviter la relation émotionnelle entre l'intervenante et le bénéficiaire. Un nouveau point de vue peut offrir un éclairage différent sur la situation et ainsi apporter une nouvelle énergie et une nouvelle orientation à la coopération.

A titre d'exemple, cette année nous avons notamment découvert qu'une femme accompagnée par notre équipe vivait dans un logement devenu insalubre. Suite à la crise du COVID, elle s'est repliée sur elle-même et a délaissé petit à petit l'entretien de son logement. Il a alors fallu expliquer à cette personne qu'elle vivait dans des conditions inhumaines et qu'elle ne pouvait plus habiter comme cela. Nous sommes allées à deux travailleuses à domicile afin d'avoir cette discussion. Elle a accepté notre aide et toute l'équipe s'est alors

mobilisée à tour de rôle avec la référente afin de trier, jeter et nettoyer dans son logement. Nous avons remarqué que le fait d'agir en équipe était un signal plus fort pour elle : elle a compris que chez Aprèstoe nous ne la jugions pas sur l'état de son logement mais que nous étions là pour la soutenir et la faire avancer dans la bonne direction, tout en lui ouvrant les yeux.

Travail sur la relation de confiance avec les enfants

Pour certains bénéficiaires, la charge de travail est si lourde que le travail avec les enfants passe au second plan. Nous souhaitons cependant que le soutien à la parentalité reste une priorité dans nos accompagnements. C'est pourquoi certains binômes ont été mis en place pour partager le travail et qu'il y ait alors un référent enfant et un référent bénéficiaire. Le référent enfants va pouvoir avec la maman, chercher une école, prendre contact avec le centre PMS, chercher un logopède, une école de devoirs ou bien encore un suivi psychologique. Ce même référent saura prendre le temps à domicile d'observer la dynamique familiale et de conseiller et soutenir la maman dans sa parentalité. Nous travaillons sur tous les domaines de vie avec le parent mais on peut faire de même avec les enfants.

A titre d'exemple, nous avons accompagné une famille en crise composée d'une maman et de ses 4 enfants. Les enfants ont été fortement impactés par la violence subie par le papa et en portent de lourds traumatismes. Un des enfants était atteint d'autisme, un autre avait des soucis de santé au dos dus à la violence, un autre a dû être pris en charge par un service d'urgence psychiatrique et le dernier portait les marques des souffrances passées. La maman était tout autant traumatisée rendant la situation très complexe. Il a fallu alors mettre en place un binôme pour soutenir au mieux cette famille afin de la stabiliser et de lui redonner un cadre sécurisant pour sortir de leur état de crise.

Cadre institutionnel limitant

Il est important de souligner qu'un dossier suivi par deux collègues n'en devient pas toujours moitié moins « lourd ». Le fait que nous travaillons en binôme est plutôt dû au fait qu'il s'agit d'un « double » dossier, pour différentes raisons, comme décrit ci-dessus. Pour l'instant, cependant, nous ne pouvons pas traduire cela en statistiques et un dossier avec 2 intervenantes reste 1 dossier dans les chiffres.

Le travail en binôme est aussi un défi pour nous : ce mode de travail est nouveau à Aprèstoe et nous cherchons encore la meilleure manière de le mettre en place. Chaque situation doit être analysée pour voir s'il est souhaitable que le dossier soit suivi par un binôme ou pas et ce, dans la limite des travailleurs disponibles.

9 Donner une place aux enfants dans notre accompagnement

Afin de continuer à fournir un accompagnement de qualité, il est important de réfléchir à notre façon actuelle de travailler avec les femmes et les enfants que nous accompagnons à Aprèstoe.

Nous avons donc décidé d'analyser en profondeur la méthode de travail d'Aprèstoe en nous appuyant sur une analyse SWOT. Cette méthode nous donne une vision claire de nos forces (**S**trengths), faiblesses (**W**eaknesses), opportunités (**O**pportunities) et menaces (**T**hreats). En listant ces différents éléments et en y réfléchissant longuement, nous sommes en mesure d'ajuster notre fonctionnement lorsque cela est nécessaire et de renforcer nos points forts.

En équipe, nous nous sommes également demandés comment nous pourrions diriger notre accompagnement de manière plus approfondie et plus spécifique vers les enfants, et nous avons trouvé quelques pistes.

1. Forces

A Aprèstoe, nous avons de bons contacts avec le réseau existant autour de l'enfant, ou nous nous employons à construire nous-mêmes un réseau. Nous collaborons étroitement avec d'autres services et institutions, comme les écoles, les Centres PMS, la Fondation Pelicano, l'ONE et son équivalent néerlandophone Kind & Gezin, les maisons de quartier, les psychologues pour enfants, les logopèdes... Avec le parent, nous recherchons des activités extrascolaires, une école de devoirs ou des stages de vacances correspondant aux besoins et aux intérêts de l'enfant.

L'accompagnement est également fortement axé sur le soutien à la parentalité. Nous proposons un soutien sur mesure à l'aide d'entretiens avec les enfants et avec les parents eux-mêmes, mais aussi grâce à l'utilisation de certains outils de travail, comme par exemple des cartes illustrant les émotions et permettant aux enfants de parler de leurs sentiments par rapport à certaines situations.

Nous proposons également un soutien à la parentalité de manière plus informelle, en jouant à des jeux de société avec les enfants, en leur lisant un livre ou en organisant une sortie avec les mamans et les enfants. Il peut s'agir d'une visite de Dinoworld ou de la ferme pédagogique, d'une promenade dans un parc, d'une partie de mini-golf ou de basket-ball, ou encore d'une visite dans une bibliothèque. Tout cela participe de manière indirecte au soutien à la parentalité.

La flexibilité de l'équipe d'Aprèstoe joue un rôle important dans la mise en œuvre du soutien à la parentalité, tant formel qu'informel. Pouvoir rencontrer les femmes et les enfants en déplacement ou à domicile, les voir après les heures de classe ou se rendre à des rendez-vous avec des services extérieurs sont autant de facteurs qui contribuent à la mise en œuvre d'un soutien à la parentalité optimal.

Un « Café Mamans » est également organisé tous les mois au sein d'Aprèstoe. C'est un espace qui permet aux mères à mieux se connaître et d'échanger sur leurs expériences et leurs difficultés liées à la parentalité. Cette activité de groupe est toujours encadrée par un membre de l'équipe. Les participantes discutent

ensemble des situations difficiles auxquelles elles sont confrontées. La plupart des participantes sont des mères célibataires.

A côté du « Café Mamans », Aprèstoe s'investit également dans la socialisation des familles grâce à sa sortie annuelle, qui a traditionnellement lieu pendant les vacances d'été. Toute l'équipe d'Aprèstoe part avec la plupart des mamans et des enfants accompagnés à ce moment-là. En 2018, 19 mamans et 22 enfants ont participé à l'excursion à Planckendael, en 2019, nous sommes allés avec 24 mamans et 25 enfants à Bobbejaanland et en 2021, 34 mamans et 51 enfants se sont rendus à Plopsaland.

Afin de faire participer les enfants de manière plus inclusive dans l'organisation, les petites attentions ne doivent jamais être sous-estimées. C'est pourquoi nous leur offrons toujours une carte et un cadeau pour leur anniversaire. Pour finir, Saint-Nicolas et Noël ne passent jamais inaperçus.

2. Faiblesses

Nous constatons qu'en raison du manque de temps et d'autres « urgences administratives », les besoins des enfants passent parfois au second plan.

Les travailleuses sociales ne sont pas les seules à se heurter à ces difficultés, les mères célibataires et actives que nous accompagnons à Aprèstoe le sont tout autant. La transition entre la maison d'accueil, où les assistantes sociales peuvent offrir un soutien à tout moment de la journée, et la vie indépendante s'accompagne souvent de sentiments de stress et de tension. Ces facteurs font qu'une activité extrascolaire n'est souvent pas une priorité, alors qu'elle pourrait justement offrir un moment de détente tant au parent qu'à l'enfant.

En plus du manque de temps, le fait que les femmes et les enfants aient vécu des moments extrêmement difficiles peut engendrer des situations de surprotection envers ces derniers. Les enfants ne sont alors pas toujours en mesure de décider librement. Notre accompagnement s'en trouve parfois limité, par exemple lorsque nous constatons qu'un enfant a besoin d'un soutien psychologique, mais que le parent ne le souhaite pas car parler du passé est encore trop difficile. Nous avons donc besoin de l'autorisation du parent pour chaque contact avec des services et institutions extérieurs.

Lors d'une visite à domicile, la spontanéité et l'engouement des enfants nous montrent qu'ils ne sont que trop heureux de poser des questions, de montrer leurs jouets ou de raconter leur journée à l'école. Les parents considèrent parfois cet enthousiasme comme perturbateur et demandent à leur enfant de quitter la pièce ou de s'occuper en silence. Il est important de faire comprendre au parent que ce comportement n'est pas dérangeant et que nous offrons également une oreille attentive à l'enfant.

Parallèlement, nous nous heurtons à d'autres questions éthiques dans le cadre de notre accompagnement, comme par exemple les parents qui battent leur enfant. Au sein de l'équipe, nous réfléchissons à la meilleure manière d'aborder cette question sans que cela n'affecte la relation de confiance. Dans l'intérêt de l'enfant

ce sujet doit être discuté avec le parent, sans jugement et dans un souci de soutien à la parentalité.

3. Chances

L'accompagnement des femmes seules et des mères est effectué en fonction des différents domaines de vie. Le travail avec les enfants et le soutien à la parentalité en font partie. Rien ne nous empêche d'également appliquer cette façon de travailler aux enfants, pour travailler encore plus concrètement autour de certains objectifs et avec d'autres services, comme déjà indiqué dans les points forts.

Cela nous semble important afin de pouvoir poursuivre l'accompagnement entamé en maison d'accueil et d'offrir une continuité. Les enfants aussi, avec leurs propres besoins, sentiments et trajectoires, méritent une place de choix dans chaque dossier, ce qui peut ensuite avoir une influence positive sur toute la famille.

Il est par ailleurs important de travailler de manière préventive. Les enfants qui sont témoins ou victimes de violences domestiques ont besoin de toute l'attention nécessaire, afin d'éviter les problèmes ultérieurs. L'importance d'un soutien psychosocial apporté suffisamment tôt ne doit pas être sous-estimée.

Notre équipe a déjà réfléchi à un outil de travail que nous pourrions utiliser pour cela : le « Cahier enfant ». Il s'agit d'un cahier qui peut être remis aux enfants dès le début de l'accompagnement par Aprèstoe et qui leur permet de faire entendre leur voix. Il nous permet également de travailler sur la transition entre la maison d'accueil et leur propre foyer.

Comme nous l'avons déjà évoqué dans les difficultés, nous manquons régulièrement de temps. Les enfants sont à l'école pendant la journée, nous pouvons donc les voir principalement le mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires. Utiliser au mieux ces moments et planifier à temps les visites à domicile peut apporter une plus-value à l'accompagnement. Malheureusement, les enfants risquent également de passer au second plan lorsque le travail administratif à réaliser avec les mamans est très important et monopolise beaucoup de temps. Faire équipe avec un collègue, qui approfondi le travail avec les enfants, peut constituer une complémentarité intéressante. Cela nous permet d'avoir un deuxième regard sur la famille et sa dynamique et réduit la charge des dossiers avec plusieurs enfants.

Dans les maisons d'accueil, les familles sont accompagnées par une assistante sociale et une éducatrice. A Aprèstoe, cet accompagnement est repris par un seul membre de l'équipe. L'expérience nous montre qu'il est parfois nécessaire de pouvoir travailler avec un collègue dans des situations très complexes. De même, si la relation parent-enfant est difficile, il peut être intéressant d'avoir une deuxième personne de confiance pour l'enfant.

4. Menaces

Une menace possible dans notre travail est de sous-estimer le temps nécessaire pour pouvoir offrir cet accompagnement de qualité aux enfants. Comme déjà mentionné, certains dossiers sont si complexes que nous risquons de manquer de

temps et de ne pas toujours pouvoir répondre aux besoins des enfants. Toutefois, nous ne devons pas nous sous-estimer, car de nombreuses étapes peuvent déjà être franchies sans la présence physique des enfants.

Ensuite, nous devons rester conscients des traumatismes que les enfants ont vécus. Les traumatismes des mères sont souvent évoqués. Mais nous ne devons pas oublier que les enfants ont traversé la même chose, d'un point de vue différent et d'une manière différente. Il est donc important d'inclure les enfants dans ces échanges. Souvent, les mères veulent protéger leurs enfants, ou elles-mêmes, en ne parlant pas du passé. Elles ont encore souvent des traumatismes non résolus, ce qui signifie que certains sujets ne sont pas abordés alors que les enfants en auraient besoin.

Enfin, il ne faut pas oublier que la décision finale appartient toujours aux parents.

Conclusion

De ce texte, nous pouvons conclure que le soutien à la parentalité occupe déjà une place à part entière dans les accompagnements. Aprèstoe s'efforce d'impliquer les enfants de diverses manières dans l'accompagnement et de leur accorder l'attention qu'ils méritent.

Divers facteurs tels que le manque de temps, les urgences administratives et les situations complexes peuvent avoir pour conséquences que les travailleurs sociaux se sentent seuls dans leur travail sur un dossier lourd. Le temps et l'énergie nécessaires pour travailler en profondeur avec les enfants ne doivent pas être sous-estimés. Les dossiers étant comptés par adulte, cette partie de notre travail n'est actuellement pas reconnue dans le poids des dossiers, qui est déterminé à un plus haut niveau. Aucune distinction n'est faite entre une famille avec un, quatre ou parfois même cinq enfants. Même s'il va de soi que ces dossiers ne peuvent pas être comparés, ils comptent pourtant comme un seul dossier. Dans ces cas, il peut être intéressant de travailler avec un collègue, afin de partager la charge de travail et d'offrir un accompagnement optimal, également aux enfants.

10 Adhésions

- ASBL Fédération BICO depuis le 24/04/2018
- ASBL IRIS depuis le 08/06/2018
- ASBL BAITA depuis le 01/03/2019
- ASBL Pelicano depuis le 01/12/2020

11 Administration, collaborateurs, formation et sponsors

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Brigitte Houtman, présidente
- Ria Willem, administratrice
- Iram Chaudhary, administratrice
- Jo Geysen, administrateur
- Tom Van Vlierberghe, administrateur

Réuni le: 28/01/2021, 18/03/2021, 19/10/2021

ASSEMBLEE GENERALE

- Brigitte Houtman
- Ria Willem
- Iram Chaudhary
- Jo Geysen
- Tom Van Vlierberghe
- Katrien Devenyns

Réunie le: 18/03/2021

TRAVAILLEURS

- Sarah Vanempten, directrice et accompagnatrice psycho-sociale depuis le 01/11/2017
- Nancy Delgado, accompagnatrice psycho-sociale depuis le 01/04/2016
- Jolien Van Nieuwenhove, accompagnatrice psycho-sociale depuis le 01/04/2019
- Kate Ronse, accompagnatrice psycho-sociale depuis le 01/12/2020
- Joëlle-Anna Hart, accompagnatrice psycho-sociale depuis le 08/12/2020
- Laura Winderickx, accompagnatrice psycho-sociale depuis le 08/04/2021
- Lore Walravens, accompagnatrice psycho-sociale depuis le 01/07/2021
- Said Mana, aide logistique du 07/07/2021 au 05/11/2021
- Andrzej Matysiak, aide logistique depuis le 10/11/2021

STAGIAIRE

- Ashley Van Overstraeten : Odisee depuis le 3/12/2020

SUPERVISION

- Sophie Tortolano : 07/01/2021, 26/02/2021, 01/04/2021, 17/06/2021, 28/10/2021

INTERVISION

- SMES (groupe néerlandophone) : 04/01/2021, 01/02/2021, 01/03/2021, 29/03/2021, 26/04/2021, 31/05/2021, 21/06/2021, 07/10/2021, 09/11/2021, 09/12/2021
- SMES (groupe francophone) : 12/10/2021, 09/11/2021, 07/12/2021

FORMATION et PARTICIPATION

- Formation :
 - 26/02/2021: Psychoeducation.be - 15 outils efficaces dans l'autisme
 - 18/03/2021 : Psychoeducation.be - Les relations familiales
 - 27/04/2021 : Agentschap Integratie en Inburgering - Inleiding verblijfsrecht
 - 29/04/2021: Agentschap Integratie en Inburgering - Minderjarigen en Belgische nationaliteit
 - 10/08/2021: 4BS - Formation compatibilité analytique
 - 15/10/2021, 22/10/2021, 5/11/2021: Formation violences conjugales
- Participation :
 - Semaine du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans-abri 25/10/2021 – 29/10/2021. Visites : Maison d'accueil Escale, CAW Brussel De Schutting, CASAF/SYNER – Aire de rien, Home Victor du Pré, Macadam, Doucheflux, PAG-ASA, CAW Brussel Puerto, Infirmiers de rue, Transit, Capteur et Créateur de Logement
 - Bruggenbouwer : 23/02/2021, 23/03/2021, 22/06/2021, 14/09/2021
 - Jury Fondation Roi Bauduin fonds IKEA : 23/02/2021
 - Intervenant Webinar/booklauch « Co-creating solidary mobile housing » : 29/06/2021
 - Journée d'étude AMA-BICO « De la crise locale à la crise globale : Comment maintenir le lien social ? » : 01/06/2021
 - Journée d'étude transversale « Lâcher prise, la fin d'un trajet d'accompagnement » : 29/10/2021
- Visite :
 - Visite d'étudiants d'Odisee°: 30/09/2021
 - Visite de la Ministre Fédérale Tinne Vanderstraeten°: 14/07/2021
 - Visite dans le cadre de la semaine du secteur de l'aide aux personnes sans-abri : 26/10/2021

ACTIVITES

- Café Mamans : 03/06/2021, 14/11/2021, 14/12/2021
- Excursion Plopsaland : 28/08/2021, 34 femmes et 51 enfants

CONCERTATION

- Regio-overleg : 25/03/2021, 08/06/2021, 02/12/2021
- Fédération Bico – Echanges de pratique Travailleurs sociaux pour les services de guidance à domicile : 04/03/2021, 09/11/2021
- Fédération Bico – Services de guidance à domicile – direction : 21/01/2021, 09/02/2021, 30/09/2021, 21/12/2021
- Fédération Bico – séance d’information statistiques : 05/05/2021
- AG Fédération Bico : 14/01/2021, 23/03/2021, 22/06/2021, 07/12/2021
- Groupe de travail Arrêté d’application : 29/04/2021, 27/05/2021
- Groupe de travail règlement d’ordre intérieur: 21/10/2021
- Groupe de pilotage ‘Verborgen Thuisloosheid’: 02/02/2021, 17/06/2021

DONS ET SPONSORS

- Vzw Beschut
- Dons de particuliers
- Fondation Roi Baudouin – Kinderarmoedefonds
- Chèques cadeaux enfants par Dreamland : Offrons ensemble une Saint-Nicolas magique à chaque enfant
- Chèques reçu par la groupe DEME – Otary par la Ministre Tinne Vanderstraeten

SUBSIDES

- Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
- Fonds Maribel Social

12 Réseau

LOGEMENT

- AIS Baïta
- AIS Comme chez Toi
- AIS Forest
- AIS IRIS
- Armée du Salut
- CIRE
- CLTB
- Convivence
- CPAS de Bruxelles
- Entr'aide Saint Henri
- FEBUL
- Fonds du Logement
- Foyer Schaerbeekois
- Immo Saint Rémi
- La Poudrière
- Les Petits Riens
- Logement Social de Bruxelles
- Samenlevingsopbouw
- Solidarités Grands Froids

ADMINISTRATIF

- CPAS de Bruxelles
- CPAS de Evere
- CPAS de Koekelberg
- CPAS de Molenbeek
- CPAS de Schaerbeek
- CPAS Woluwe-Saint-Lambert
- FGTB
- OCMW Antwerpen

DETTES

- CPAS de Bruxelles
- CPAS de Jette
- CPAS de Koekelberg
- Les Petits Riens
- Médiation de dettes Bruxelles Laïque

SANTE

- Centre médical Euromed, Laeken
- Centre Médicis, Woluwe-Saint-Pierre
- Hôpital des Enfants Reine Fabiola

- Hôpital Saint-Jean
- Hôpital Saint-Luc
- Hôpital Saint-Pierre
- Maison médicale Anderlecht
- Maison médicale Anneessens
- Maison médicale des Riches-Claires
- Maison médicale Maritime
- Maison médicale Univers Santé
- Mutuelle Socialiste (FMSB)
- Mutuelle Chrétienne
- ONE de Laeken
- ONE de Woluwe-Saint-Lambert
- Universitair Ziekenhuis Brussel

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

- Asbl Rivage – Den Zaet
- Brustar
- Entr'aide des Marolles
- Hermès +
- Service de Santé Mentale La Gerbe
- Sesame
- Solentra

EX-PARTENAIRE

- SECAL

AIDE JURIDIQUE

- ADDE
- Avocats
- Centre d'expertise De Greef
- Infor Jeunes
- Service Droits des Jeunes
- Setis

SOUTIEN A LA PARENTALITE

- AMO Rythme
- AMO Samarcande
- L'Arbre de vie
- Baboes
- CASG Wolu Service
- Centre d'Orientation et d'Observation / Maison pour Jeunes Filles Uccle
- Chez Bingo
- Child Focus

- Comète
- CPMS IPHS
- Crèche Folieke
- Crèche Molenketjes
- Crèche Elmer zuid
- Espace parentalité Françoise Dolto
- Jeep asbl
- Jeunesse à Bruxelles
- Nasi
- ONE Laeken
- SAS Parenthèse
- Service Aide à la Jeunesse
- Service de Santé Mentale La Gerbe
- Service de Santé Mentale Champ de la Couronne
- Service Protection de la Jeunesse
- Sesame
- SOS Jeunes
- Souffle de Vie
- TrACTtor
- Zita

RESEAU

- CAW Brussel De Schutting
- Diensten ondersteuningsplan (DOP)
- Lhiving

FORMATION

- Atelier Groot Eiland
- Bravo
- Brusseleer
- CAW Brussel Hobo
- Collectif Alpha
- Cours Alpha
- CVO Lethas
- Groep Intro
- Maison de la famille Saint-Josse-Ten-Noode
- Perspectives asbl
- Via

TRAVAIL

- Actiris
- Atelier Groot Eiland
- Bataclan
- CAW Brussel Hobo

- CPAS de Bruxelles
- CPAS de Koekelberg
- CPAS de Schaerbeek
- FGTB
- Médiateur Emploi Laeken
- Mission Locale de Bruxelles
- Mission Locale de Molenbeek

QUARTIER

- Maison de quartier Bouillon de Cultures, Schaerbeek
- Maison de quartier Helmet
- Maison de quartier Pavillon

LOISIRS

- Club de Foot F.C Kosova
- Femma
- Les Gazelles de Bruxelles
- Maison des femmes LES Molenbeek
- Racing Club de Schaerbeek

ACTIVITES VACANCES

- Actionsport
- Asbl Mes-Tissages
- Buurtsport Vzw
- Cemôme
- Cifa
- Don Bosco
- Nouveau 150
- Service Jeunesse de Bruxelles

aprestoe

vzw
asbl

VZW Aprèstoe ASBL

Rue du Boulet 24/2

1000 Bruxelles

02/345 09 35

info@aprestoe.be

www.aprestoe.be

BE26 3630 8081 9329

Numéro d'entreprise : 0562 717 289

N° Agrément COCOM : CSAD/GAD/012



Avec le soutien de

COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE